

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIQUE



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET



**RAPPORT SUR LA SITUATION
DE L'EXECUTION DU BUDGET
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX
ET STRUCTURES ASSIMILEES
EXERCICE-2023**

REPÚBLICA DE COLOMBIA



ESTADOS UNIDOS

MINISTERIO DE FINANZAS Y DESEÑO ECONÓMICO



DEF
DEPARTAMENTO DE ECONOMÍA
Y FINANZAS



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	01
I. PORTEFEUILLE DES EPN ET STRUCTURES ASSIMILÉES	02
1.1. Les portefeuilles relativement stables	02
1.1.1. Évolution du portefeuille de l'EPN 2020	02
1.1.2. Créations et dissolutions d'EPN en 2020	03
1.1.3. Transformation d'EPN en EPFes	03
1.2. Répartition des EPN en structures assimilées	11
1.2.1. Répartition par catégorie d'EPN	11
1.2.2. Répartition par secteur d'activité	12
1.2.3. Répartition par région	12
II. PRÉSENTATION DU BUDGET 2020 DES EPN	15
2.1. Présentation générale du budget des EPN	15
2.1.1. Évolution du budget des EPN	15
2.1.2. Répartition du budget 2020 des EPN	16
2.2. Ressources des EPN	19
2.2.1. Ressources d'exploitation	20
2.2.2. Ressources d'investissement	20
2.3. Dépenses	27
2.3.1. Dépenses d'exploitation des EPN	29
2.3.2. Dépenses d'investissement	32
III. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU BUDGET AFIN 2020	34
3.1. Réalisation des ressources	34
3.1.1. Réalisation des ressources générales	35
3.1.2. Réalisation des subventions d'exploitation	36
3.1.3. Réalisation des subventions d'investissement	36
3.1.4. Réalisation des ressources propres	37
3.1.5. Réalisation des autres ressources	37
3.2. Réalisation des dépenses	44
3.2.1. Réalisation des dépenses d'exploitation	45
3.2.2. Réalisation des dépenses d'investissement	47
3.3. Résultat budgétaire	49
3.4. Analyse des ratios de gestion	50
3.4.1. Ratio de réalisation des ressources générales par secteur	50
3.4.2. Ratio des ressources propres	52
3.4.3. Ratio des subventions	53





II. ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES EPR	50
II.1. Situation des COMPTES des EPR	52
II.1.1. Constitution des COMPTES	52
II.1.2. Fonctionnement des COMPTES	52
II.1.3. Constitution des COM	52
II.1.4. Fonctionnement des COM	52
II.1.5. Causes des dysfonctionnements des COMPTES	52
II.1.6. Recommandations pour renforcer la sincérité des EPR et assurer leur fiabilité	52
II.2. Situation des Comités de Trésorerie des EPR	52
II.2.1. Fonctionnement des comités de trésorerie des EPR	52
II.2.2. Causes des dysfonctionnements des comités de trésorerie	52
II.2.3. Recommandations pour un meilleur fonctionnement des comités de trésorerie	52
III. DIFFICULTÉS ET PROSPECTIVES	53
III.1. Difficultés	53
III.1.1. Dysfonctionnements liés au SICOE	53
III.1.2. Dysfonctionnements liés à la mobilisation des ressources	53
III.1.3. Dysfonctionnements dans l'exécution des dépenses	53
III.2. Mesures de correction envisagées	53
III.2.1. Mesures visant à renforcer les aspects de gouvernance des EPR	53
III.2.2. Optimiser la mobilisation des ressources	57
CONCLUSION	58
ANNEXES	59



LISTE DES TABLEAUX

Tableaux 1 : Répartition des EPF par catégorie.....	11
Tableaux 2 : Répartition des EPF par secteur d'activité.....	12
Tableaux 3 : Répartition des EPF par secteur et par catégorie.....	13
Tableaux 4 : Répartition du budget des EPF par catégorie.....	16
Tableaux 5 : Répartition du budget des EPF par secteur.....	17
Tableaux 6 : Répartition du budget des EPF par secteur.....	18
Tableaux 7 : Les EPF identifiants des autres ressources.....	20
Tableaux 8 : Répartition des ressources globales par grande maison.....	24
Tableaux 9 : Les 10 EPF ayant les meilleurs taux de réalisation.....	26
Tableaux 10 : Répartition des subventions d'exploitation par chapitre.....	27
Tableaux 11 : Subventions de personnel par catégorie d'EPF.....	28
Tableaux 12 : Répartition des subventions de loyers et services par chapitre.....	28
Tableaux 13 : Répartition des transferts par chapitre.....	29
Tableaux 14 : Répartition des subventions d'investissement par nature économique.....	30
Tableaux 15 : Répartition des ressources propres.....	40
Tableaux 16 : Les meilleures performances en matière de ressources propres.....	41
Tableaux 17 : Répartition des ressources propres par catégories d'EPF.....	42
Tableaux 18 : Répartition des recettes affiliées par nature économique.....	43
Tableaux 19 : Répartition des recettes affiliées par catégorie.....	43
Tableaux 20 : Répartition des autres ressources par nature économique.....	44
Tableaux 21 : Evaluation globale des dépenses des EPF par grande maison.....	44
Tableaux 22 : Evaluation globale des dépenses des EPF par catégorie.....	45
Tableaux 23 : Evaluation des dépenses des EPF par grande maison.....	46
Tableaux 24 : Evaluation des dépenses de personnel par grande maison.....	46
Tableaux 25 : Evaluation des dépenses de loyers et services.....	47
Tableaux 26 : Les 10 EPF ayant les niveaux de coûts d'investissement les plus élevés.....	48
Tableaux 27 : Répartition des ratios globaux par catégories de ressources.....	50
Tableaux 28 : Répartition des ratios globaux par catégorie EPF.....	50
Tableaux 29 : Répartition des ratios des ressources propres par catégories d'EPF.....	51
Tableaux 30 : Répartition des ratios des subventions par catégorie EPF.....	51

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution du portefeuille d'EPN de 2013 à 2023.....	18
Graphique 2: Evolution du portefeuille d'EPN par catégorie de 2013 à 2023.....	19
Graphique 3: Evolution du budget des EPN de 2020-2023.....	18
Graphique 4: Evolution du budget des EPN de 2020-2023 par catégorie.....	18
Graphique 5 : Répartition des ressources globales de 2023 par grande masse.....	20
Graphique 6: Ressources d'exploitation des EPN par catégorie de 2020 à 2023.....	21
Graphique 7: Evolution des subventions des EPN de 2020-2023.....	21
Graphique 8: Evolution des ressources propres par catégorie d'EPN.....	22
Graphique 9: Répartition des ressources propres de l'année 2023 par composante.....	23
Graphique 10: Evolution des ressources affectées par catégorie d'EPN.....	23
Graphique 11: Evolution des subventions d'investissement par catégorie d'EPN de 2020-2023.....	27
Graphique 12: Evolution des dépenses globales des EPN.....	28
Graphique 13: Répartition des dépenses globales par grande masse.....	28
Graphique 14: Répartition dépenses de fonctionnement par grande masse.....	30
Graphique 15: Evolution des dépenses d'exploitation des EPN par catégorie de 2020-2023.....	30
Graphique 16: Evolution des dépenses de personnel des EPN par catégorie de 2020-2023.....	31
Graphique 17: Evolution des dépenses de biens et services des EPN par catégorie de 2020-2023.....	31
Graphique 18: Evolution des dépenses de transfert des EPN par catégorie de 2020-2023.....	32
Graphique 19: Evolution des dépenses d'investissement des EPN par catégorie de 2020-2023.....	32
Graphique 20: Evolution des réalisations des ressources globales par catégorie de 2020 à 2023 (en milliards de FCFM).....	34
Graphique 21: Evolution des réalisations des subventions d'exploitation par catégorie d'EPN de 2020-2023 (en milliards de FCFM).....	37
Graphique 22: Evolution des réalisations des subventions d'investissement par catégorie d'EPN sur la période 2020-2023.....	38
Graphique 23: Evolution des réalisations par type de ressources propres sur la période 2020-2023.....	40
Graphique 24: Evolution des réalisations de ressources propres par catégorie d'EPN de 2020 à 2023.....	40
Graphique 25: Evolution des articles non employés par catégorie d'EPN sur la période 2020-2023.....	44
Graphique 26: Evolution des articles de personnel mobilisés des EPN de 2020 à 2023.....	47
Graphique 27: Evolution des articles de biens et services des EPN mobilisés de 2020 à 2023.....	48
Graphique 28: Evolution des articles d'investissement des EPN mobilisés de 2020 à 2023.....	48



LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Répartition des EPN par catégorie à fin décembre 2023.....	66
Annexe 2: Répartition des ressources par nature à fin décembre 2023 (en FCFA).....	68
Annexe 3: Répartition des dépenses par nature à fin décembre 2023 (en FCFA).....	68
Annexe 4: Liste des EPN ayant enregistré des modifications budgétaires.....	69
Annexe 5: Situation d'attribution des ressources propres à fin décembre 2023.....	69
Annexe 6: Situation d'attribution des dépenses à fin décembre 2023.....	69
Annexe 7: Statuts budgétaires à fin décembre 2023.....	71
Annexe 8: Point de la formation relative aux exigences de la gouvernance des EPN.....	75





INTRODUCTION

Conformément à l'article 3 de la loi n°2000-027 du 14-février 2000 fixant les règles générales relatives aux établissements publics nationaux (EPN) et portant création de catégories d'établissements publics, les EPN sont des personnes morales d'ordre public disposant d'une autonomie administrative et financière et chargées une mission d'intérêt général, sous le contrôle de l'État. Leur création est motivée par la nécessité de l'efficacité dans la mise en œuvre de certaines missions spécifiques de politique publique.

Leurs domaines d'intervention sont variés, mais la plupart impliquent une mission de nature économique ou sociale. Les EPN interviennent dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de la culture, du sport, des infrastructures, de la production et du commerce.

La Direction du Contrôle Budgétaire (DCB), au sein de la Direction Générale des Finances (DGF), est chargée entre autres, d'effectuer le contrôle a priori de la gestion budgétaire des EPN et Structures Associées, de suivre l'exécution de leur budget, d'analyser leur gestion budgétaire et financière, de coordonner les activités des Contrôleurs Budgétaires, conformément aux dispositions de l'article 113 du décret n°2023-066 du 08 décembre 2023 portant organisation du Ministère des Finances et du Budget (MFB).

Dans l'exercice de cette mission, la DCB produit un rapport semestriel et un rapport annuel sur la situation d'exécution budgétaire desdits établissements, sur la base de ceux produits par les contrôleurs budgétaires.

Le présent rapport annuel, qui porte sur l'exercice 2023, présente l'analyse de l'exécution du budget, dégage le résultat, relève les difficultés et formule des recommandations, en vue de l'amélioration de la gestion budgétaire des Etablissements Publics Nationaux et Structures Associées, pour les années ultérieures.

Les données relatives concernent soit un (01) Etablissement d'Etat cinquantatre (54) Etablissements Publics à caractère Administratif (EPAd), six-sept (17) Etablissements Publics Hospitaliers, onze (11) Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC) et dix-neuf (19) structures associées (ASA) incluant quatre (4) liquidations.



LE PORTFEUILLE DES EPN ET STRUCTURES ASSOCIÉES

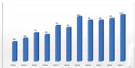
Le portefeuille des EPN connaît un certain dynamisme au cours de la décennie 2013-2023 marquée par la promulgation de la loi n° 2016-029 du 23 juillet 2016 portant réforme hospitalière et de la loi 2020-027 du 14 août 2020 fixant les règles générales relatives aux EPN et portant création de catégories d'établissements publics.

1.1.2e portefeuille relativement stable

1.1.1. Évolution du portefeuille de 2013 à 2023

De 2013 à 2017 le nombre d'EPN et structures associées est passé de 86 à 96. Il est passé ensuite à 100 en 2019 et à 101 en 2023.

Graphique 1: Évolution du portefeuille d'EPN de 2013 à 2023



Source : ANS/Ministère de la Santé

Le graphique ci-après illustre l'évolution par catégories d'EPN de 2013 à 2023.

Graphique 3: Evolution du portefeuille d'EPS par catégories de 2013 à 2023



(Source : ANSS/ANSPH)

On observe une relative stabilité du nombre d'EPS de 2013 à 2020 et une baisse en 2023. Cette baisse s'explique par la transformation des EPS du secteur de la santé en établissements Hospitaliers Nationaux (EPHN) en application de la N°2018-078 du 25 juillet 2018 portant réforme hospitalière.

Concernant les EPIC, on note une stabilité de 2013 à 2020, et une baisse en 2023 due à la transformation des EPIC de la santé en EPHN.

Quant aux structures associées, elles sont passées de 6 en 2013 à 10 en 2018 et en 2023.

4.1.2: Créations et dissolutions d'EPS en 2023

En 2023, il a été enregistré la fin de l'ANSECO Logistique et de l'ESDP Logistique. Trois (3) nouveaux EPS ont été créés à savoir le Centre Régional des Soins Universitaires de Bordeaux (CRCS/Bordeaux), l'Université de Bordeaux (U-Bordeaux) et l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF).

4.1.3: Transformation d'EPS en EPHN

La loi n° 2018-078 du 25 juillet 2018 portant réforme hospitalière a instauré une nouvelle catégorie d'établissements publics à caractère d'établissement public hospitalier (EPH) définies comme « toute personne morale de droit public exerçant des activités de soins et d'hospitalisation financières, principalement par des fonds publics ou privés, qui remplit une mission de soins d'intérêt général ».

En application de cette loi, plusieurs décrets ont été pris, notamment le décret 2021-138 du 1er décembre 2021 portant allocations, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers nationaux (EPHN) ainsi l'article 1er donne des précisions sur les établissements dénommés EPHN et 17 décrets portant transformation des anciens EPA et EPIC du secteur de la santé en EPHN.

1.2 Répartition des EPH et Structures Associées

La répartition des EPH et Structures Associées est faite par catégorie, secteur d'activité et services.

1.2.1 Répartition par catégorie d'EPH

Selon la loi n° 2016-478 du 23 juillet 2016 portant réforme hospitalière et la loi n° 2020-427 du 14 août 2020 fixant les règles générales relatives aux EPH et portant création de catégorie d'établissements publics, les EPH sont classés en trois (3) catégories :

- Etablissements Publics Administratifs (EPA) ;
- Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC) ;
- Etablissements Publics Hospitaliers (EPH).

Dans les lois, la création d'établissements ayant des caractéristiques propres sans appartenir à l'une des catégories ci-dessus citées, a conduit, au fil des lois de finances successives, une quatrième catégorie des Structures Associées (ASA).

Le tableau 1 ci-dessous présente la répartition des EPH selon leur catégorie en 2023.

Tableau 1- Répartition des EPH par catégorie en 2023

Catégorie EPH	Nombre	Pourcentage
Etablissements Publics Administratifs (EPA)	54	100%
Structures Associées aux EPH (ASA)	16	100%
Etablissements Publics Hospitaliers Nationaux (EPHN)	17	100%
Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC)	11	100%
TOTAL	100	100.0%

Source : DREHIS/DRHIS

En 2023, les EPA représentent 54,0%, les Structures Associées 16,0%, les EPHN 16,0% et les EPIC 14,0% des EPH.

4.2.2: Répartition par secteur d'activité

Ces EPN sont répartis selon 8 secteurs d'activités comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 2: Répartition des EPN par secteur d'activité

POINT DES EPN PAR SECTEUR D'ACTIVITE

SECTEUR D'ACTIVITE	DISTRIBUTION				TOTAL EPN
	EPN1	EPN2	EPN3	SA	
1. Enseignement	10	21	0	0	31
2. Enseignement supérieur	10	21	0	0	31
3. Recherche scientifique et technique	10	0	11	0	21
4. Enseignement supérieur et recherche	101	1	0	0	102
5. Recherche scientifique et technique	10	21	0	0	31
6. Recherche scientifique	10	10	0	1	21
7. Enseignement supérieur et recherche et recherche scientifique	10	0	0	1	11
8. Enseignement supérieur	10	21	0	0	31
TOTAL GENERAL	101	117	11	11	140

(Source : SPINTECH2020)

Les secteurs 1 (Enseignement), Formation et Recherches) et 6 (Santé et Action Sociale) totalisent le plus grand nombre d'EPN avec respectivement 31 et 21 établissements. Ces secteurs regroupent également une forte concentration d'EPN, soit 28 pour le secteur 1 et d'EPN, soit 16 pour le secteur 6.

4.2.3: Répartition par région

La répartition par région (département municipal ou institution) ne présente aucune



Tabloul 2: Algoritmii de RPD pe niveluri și pe categorii

Nivelul	Categoriile de RPD					
	1. RPD	2. RPD	3. RPD	4. RPD	5. RPD	6. RPD
1. Dezvoltarea infrastructurii rurale	1	2	3	4	5	6
2. Dezvoltarea și creșterea producției agricole	1	2	3	4	5	6
3. Dezvoltarea mediului rural	1	2	3	4	5	6
4. Dezvoltarea serviciilor rurale	1	2	3	4	5	6
5. Dezvoltarea activităților economice și culturale în mediul rural	1	2	3	4	5	6
6. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
7. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
8. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
9. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
10. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
11. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
12. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
13. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
14. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
15. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
16. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
17. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
18. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
19. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6
20. Dezvoltarea activităților culturale și recreative în mediul rural	1	2	3	4	5	6

(Sursa: RPD-Strategia 2023-2027)



Category	Performance Metrics				Total	Efficiency (%)
	Q1 2023	Q2 2023	Q3 2023	Q4 2023		
Project A: New Product Development (10 tasks)	85	90	88	92	89	91%
Project B: Marketing Campaign (8 tasks)	78	82	80	85	81	83%
Project C: Customer Service Improvement (12 tasks)	92	95	93	97	94	96%
Project D: IT System Upgrade (6 tasks)	88	91	89	94	91	93%
Project E: HR Process Optimization (9 tasks)	80	85	83	87	84	86%
Project F: Sales Strategy Revision (7 tasks)	75	79	77	81	78	80%
Project G: Financial Reporting Automation (5 tasks)	90	93	91	96	93	95%
Project H: Compliance Training Rollout (4 tasks)	82	86	84	89	85	87%
Project I: Data Analytics Implementation (11 tasks)	87	90	88	93	90	92%
Project J: Internal Audit Process Streamlining (3 tasks)	95	97	96	99	97	98%
Project K: Website Redesign (13 tasks)	70	75	72	78	74	76%
Project L: Supply Chain Optimization (14 tasks)	83	87	85	90	86	88%
Project M: Employee Wellness Program (6 tasks)	77	80	78	82	79	81%
Project N: Sustainability Reporting (5 tasks)	89	92	90	95	91	94%
Project O: New Market Research (8 tasks)	72	76	74	79	75	77%
Project P: Vendor Management System (7 tasks)	86	89	87	92	88	90%
Project Q: Internal Controls Review (4 tasks)	91	94	92	97	94	96%
Project R: Customer Feedback Loop (9 tasks)	79	83	81	86	82	84%
Project S: Data Security Audit (6 tasks)	84	88	86	91	87	89%
Project T: HR Analytics Implementation (5 tasks)	93	96	94	99	96	98%
Total Projects	850	880	860	900	870	88.5%

Abstract

Il ressort du tableau ci-dessus que la filière technique des ICI EPN est assurée par 2 institutions de la République et 24 départements ministériels. On constate également que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique avec 19 EPN et celui de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Coopération Médicale Universitaire, avec 17 EPN, concentrent plus du tiers de l'effectif total des EPN, respectivement 37,7 et 36,6 %.



II. PRÉSENTATION DU BUDGET 2023 DES EPN

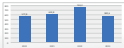
2.1. Présentation générale du budget des EPN

Le budget 2023 des EPN est décomposé en ressources et en emplois à 582,6 milliards de FCFA.

2.1.1. Évolution du budget des EPN

De 2020 à 2021, le budget des EPN a connu une hausse de 27 milliards, soit 8% et de 2021 à 2022, une hausse de 126,6 milliards FCFA, soit 18%, tandis que de 2022 à 2023, il a connu une baisse de 182,6 milliards FCFA, correspondant à -31,7%, comme l'indique le graphique ci-dessous.

Graphique 3: Évolution du budget des EPN de 2020-2023



Source : COMPTABILITEUR

Cette évolution du budget est présentée au niveau des catégories d'EPN comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Graphique 4: Évolution du budget des EPN de 2020-2023 par catégorie



Source : COMPTABILITEUR

Ministère de l'Économie et des Finances – Ministère de la Coopération



Ces révisions sur les quatre années ont assuré un réajustement régulier des crédits des EPF jusqu'en 2020 suivi d'une hausse en 2021 et une régression des crédits des EPF à partir de 2021. Quant aux facultés, après une stabilité de 2021 à 2022, leurs crédits commencent une hausse en 2023.

2.1.2: Répartition du budget 2023 des EPF

Le budget 2023 des EPF, qui s'élève à 582,8 milliards de PCFA en ressources et en emplois est réparti par catégorie, par secteur d'activité et par section.

2.1.2.1: Répartition par catégorie

Il ressort de cette répartition que les EPF absorbent 51,3% du budget alloué aux EPF suivis des EPF avec un taux de 18,4%. Cette répartition implique d'impliquer par la proportion élevée des EPF (51,3%) par rapport aux autres catégories d'EPF.

Tableau 1: Répartition du budget des EPF par catégorie

Catégorie d'EPF	Mont (MPCFA)	Budget Catégorie	Pourcentage
Enseignement Public Supérieur (EPS)	18	298 650 000 000	51,3%
Enseignement Public Supérieur (EPS)	18	100 000 000 000	18,4%
Enseignement Public Supérieur (EPS)	18	100 000 000 000	18,4%
Enseignement Supérieur (ES)	18	100 000 000 000	18,4%
TOTAL	18	582 800 000 000	100%

Source: MINISTRE

2.1.2.2: Répartition par secteur d'activité

La répartition par secteur d'activité révèle une répartition du secteur Enseignement, Formation et Recherche avec 51,3% suivi du secteur Santé et Action Sociale avec 28,4%. Ces deux secteurs totalisent donc 51,3% du budget alloué aux EPF. Cela implique non seulement par le nombre élevé d'EPF dans ces secteurs, mais aussi par l'important volume d'activités dans les universités et les établissements de santé.

Tableau 8: Répartition du budget des EPF par secteur

Secteur budgétaire	Min. gr (Mds)	Budget secteur	Pourcentage
1 Administration et Développement des Infrastructures	4	11 000 000 000	10,0%
2 Santé, Sécurité et Justice	4	13 000 000 000	12,0%
3 Éducation et Culture	4	10 000 000 000	9,0%
4 Développement et Commerce	4	10 000 000 000	9,0%
5 Travaux publics	4	10 000 000 000	9,0%
6 Énergie, mines et Industries	10	10 000 000 000	9,0%
7 Forêt et Autres Ressources	10	10 000 000 000	9,0%
8 Développement d'Industrie et Commerce	10	10 000 000 000	9,0%
Total	40	100 000 000 000	100%

(Source : MPEDE/2023)

3.1.3.3 Répartition par secteur (ministères)

Cette répartition met en évidence une prédominance du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique avec 25,0%, le Ministère de la Santé, de l'Équité Publique et de la Coopération Médicale Universelle avec 17,5%, le Ministère de l'Hydraulique, de l'Équipement et de la Sécurité avec 12,5% et le Ministère délégué auprès du Premier Ministre, Ministère des Sports et du Cadre de vie ; soit un total de 65,0% du budget des EPF.

La configuration de cette répartition est due, d'une part, au nombre élevé d'EPF (36) dans les deux premières sections, et d'autre part, à l'importance des activités au sein de l'UNAGED, le seul EPF du Ministère de l'Hydraulique, de l'Équipement et de la Sécurité et la construction des infrastructures sportives prévues pour alimenter la coupe d'Afrique 2024 au niveau de l'CAH.

Ministère	Montant global	Budgetaire (est.)	Pourcentage
Ministère de l'Environnement et du Climat	1	1.785.000.000	0,0%
Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation	1	1.140.000.000	0,0%
Ministère de la Formation de la Jeunesse, de l'Enseignement Professionnel et de l'Enseignement Supérieur	2	10.670.070.750	0,0%
Ministère de la Santé, de l'Hygiène, de l'Alimentation et de la Sécurité	1	10.000.000.000	0,0%
Ministère de l'Énergie et de la Production Énergie	0	1.700.000.000	0,0%
Ministère de l'Économie, de l'Industrie, de l'Équipement et de la Sécurité	1	20.000.000.000	0,0%
Ministère de la Culture Nationale, de la Sécheresse et de la Culture de la Paix	1	100.000.000	0,0%
Ministère chargé auprès du Premier ministre des affaires des Sports et de l'Éducation	0	20.000.000.000	0,0%
TOTAL GÉNÉRAL	100	100.000.000.000	100%

Notes explicatives

Cette répartition des crédits prévue pour alimenter la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football 2023 au niveau de l'ONAS, de l'équipement des centres médicaux par l'AMUCO, les Universités Pila Hospitalière de la Région de la Capitale, l'ONAS et les Centres Hospitaliers Universitaires d'Angol et de Kinshasa pour l'impact initial et conseil d'importance nationale, la hausse du budget 2023 des autres EPP s'explique par des actions spécifiques mises en œuvre par certains autres EPP. Il s'agit notamment de la mise en œuvre des projets d'Énergie de la Région de la Capitale, le programme d'appui à l'opération des centres des centres hospitaliers de Kinshasa et les programmes d'opération des cliniques.

3.3. Ressources des EPP

Les ressources globales des EPP et structures associées comprennent les ressources propres, les ressources fiscales affectées et les subventions versées par l'État. Pour l'exercice 2023, ces ressources s'élèvent à 180,8 milliards en 2023 en hausse de 180,8 milliards (0,0%) par rapport à leur niveau de 2022 qui s'élève à 180,8 milliards.

La répartition de ces ressources par nature économique se présente comme suit :

- ressources propres : 41,7 milliards (7,2%) ;
- ressources des positions antérieures : 61,8 milliards (11,2%) ;
- ressources affectées : 100,3 milliards (20%) ;
- subventions de l'Etat : 305,4 milliards (60,6%) ;

Les subventions de l'Etat comprennent 305,4 milliards pour le fonctionnement et 41,8 milliards pour l'investissement.

Graphique 6 : Répartition des ressources globales de 2023 par grande masse



Source : MEF, 2023

Il ressort de cette répartition que l'ensemble des EPF reçoit initialement des subventions de l'Etat, soit 60,6% du budget total.

3.2.1. Ressources d'exploitation

Constitues des ressources propres, des ressources affectées et des subventions d'exploitation, les ressources d'exploitation représentent 62,8% du budget avec respectivement 41,7 milliards pour les ressources propres, 100,3 milliards pour les ressources affectées, 61,8 milliards pour les subventions budgétaires et 305,4 milliards pour les subventions de biens et services.

Graphique 6: Ressources d'exploitation des EPN par catégorie de 2020 à 2022



Source: MINICOMPT

Au cours des exercices 2021 à 2022, on note une prépondérance des subventions d'exploitation. Cela montre la dépendance de l'ensemble des EPN de l'appui financier de l'Etat pour leur fonctionnement.

3.1.1.3: Subventions des EPN en régression

Les subventions constituent les apports de l'Etat dans l'activité de budget de fonctionnement et d'investissement des EPN. Elles constituent l'essentiel des ressources des EPN en matière de financement des besoins d'exploitation et d'acquisition des valeurs immobilières notamment les immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles, les avances et valeurs mobilières au profit des EPN. Elles se subdivisent en subventions d'exploitation et subventions d'investissement. Ces subventions connaissent une hausse sur la période de 2020 à 2022, soit 21,3 milliards de 2020 à 2021 et 116,7 milliards de 2021 à 2022.

Pour l'exercice 2022, le montant des subventions a atteint à 201 milliards contre 88,8 milliards en 2021, soit une hausse de 12%, correspondant à 102,8 milliards.

Graphique 7: Evolution des Subventions des EPN de 2020-2022



Source: MINICOMPT

Ministère de l'Economie et des Finances - Ministère de l'Économie



La figure ci-dessous indique que les prévisions de subventions diminueaient en hausse de 2021 à 2023 suite à une baisse de 2022 à 2023. Par ailleurs, il convient d'indiquer que, de 2021 à 2023, les subventions allouées aux EPAs sont majoritairement destinées au fonctionnement.

3.2.1.2. Ressources propres en régression

Les ressources propres de 41,7 milliards de l'année 2023 sont inférieures de 21,2% par rapport à leur niveau de 2021, de 17,8% par rapport à celui de 2022 et supérieures de 11% à celui 2020. De 2021 à 2023, on note que le niveau des ressources propres est au niveau des EPA (de 10 à 20 milliards) et inférieur au niveau des EPIC (de 2,7 à 3,7 milliards). La régression des ressources propres au niveau des EPA et EPIC est due au relâchement de certains EPA et EPIC en EPAG.

Graphique 8: Evolution des Ressources propres par catégorie d'EPA



Source : MEF/AN/2023/001

Il ressort de ce graphique que les ressources propres enregistreront une baisse de 2021 à 2023. Les composantes de ces ressources propres, au titre de l'année 2023 sont les suivantes : 20 milliards pour les prévisions de ventes, soit 47,8% (5,8 milliard pour les locations diverses, soit 13,9%); 10 milliards pour les autres ressources propres, soit 24,8% et 3,7 milliards pour la production venant, soit 8,8%. Les prévisions de ventes représentent plus de la moitié des ressources propres comme l'indique le graphique ci-dessus.

Graphique 8: Répartition des ressources propres de l'année 2023 par composante



Source : COMPTABILITE

2.2.1.2: Ressources affectées en progression

Les ressources affectées sont des ressources intégrées individuellement par l'État aux EPF ainsi les autres de création des particuliers. Pour 2023, la mobilisation des ressources affectées s'élève à 122,2 milliards contre 118,8 milliards pour l'exercice 2022, soit une hausse de 2,7%. Pour les exercices 2020 et 2021, elles se chiffrent respectivement à 98,3 milliards et 107,3 milliards. Ces ressources ont enregistré une hausse de 11 milliards de 2020 à 2021 ; de 11,7 milliards de 2021 à 2022 et de 1,7 milliards de 2022 à 2023.

Au total, les ressources affectées ont enregistré une évolution en hausse continue sur la période de 2021 à 2023. (Voir graphique ci-dessous)

Graphique 10: Evolution des ressources affectées par catégorie d'EPF



Source : COMPTABILITE



L'AMASDEC est l'EPN qui bénéficie de la part la plus élevée des ressources affectées équivalant à 43,1% du budget global affecté aux EPN et situations environnementales associées.

2.2.1.6: Les intégrations de ressources imputables des gestions antérieures

Ces ressources représentent 66,8 milliards, soit un tiers de 19,8% du budget global des EPN. Ils se décomposent comme suit :

• **Budget de l'exercice reporté :** budget des EPN : 66,8 milliards ; d'antérieurs aux gestions antérieures : 29,2 milliards





Tableau 3. Les IFRS identifiables des autres communes

nr	IFRS	Montant (MDL)	Pourcentage de montant des autres communes
1	BOGHEA	100 000 000	10,0%
2	BOGHEA	50 000 000	10,0%
3	BOGHEA-LACU	20 000 000	10,0%
4	BOGHEA-PODIU	100 000 000	10,0%
5	BOGHEA	100 000 000	10,0%
6	BOGHEA-BOGHEA	100 000 000	10,0%
7	BOGHEA	10 000 000	10,0%
8	BOGHEA	100 000 000	10,0%
9	BOGHEA	100 000 000	10,0%
100	BOGHEA-PODIU	100 000 000	10,0%
101	BOGHEA	100 000 000	10,0%
102	BOGHEA	100 000 000	10,0%
103	BOGHEA	100 000 000	10,0%
104	BOGHEA	100 000 000	10,0%
105	BOGHEA	100 000 000	10,0%
106	BOGHEA	100 000 000	10,0%
107	BOGHEA	100 000 000	10,0%
108	BOGHEA-BOGHEA	100 000 000	10,0%
109	BOGHEA	100 000 000	10,0%
110	BOGHEA	100 000 000	10,0%
111	BOGHEA	100 000 000	10,0%
112	BOGHEA	100 000 000	10,0%
113	BOGHEA	100 000 000	10,0%
114	BOGHEA	100 000 000	10,0%
115	BOGHEA	100 000 000	10,0%
116	BOGHEA	100 000 000	10,0%
117	BOGHEA	100 000 000	10,0%
118	BOGHEA	100 000 000	10,0%
119	BOGHEA	100 000 000	10,0%
120	BOGHEA	100 000 000	10,0%
121	BOGHEA	100 000 000	10,0%
122	BOGHEA	100 000 000	10,0%
123	BOGHEA	100 000 000	10,0%
124	BOGHEA	100 000 000	10,0%
125	BOGHEA	100 000 000	10,0%
126	BOGHEA	100 000 000	10,0%
127	BOGHEA	100 000 000	10,0%
128	BOGHEA	100 000 000	10,0%
129	BOGHEA	100 000 000	10,0%
130	BOGHEA	100 000 000	10,0%
131	BOGHEA	100 000 000	10,0%
132	BOGHEA	100 000 000	10,0%
133	BOGHEA	100 000 000	10,0%
134	BOGHEA	100 000 000	10,0%
135	BOGHEA	100 000 000	10,0%
136	BOGHEA	100 000 000	10,0%
137	BOGHEA	100 000 000	10,0%
138	BOGHEA	100 000 000	10,0%
139	BOGHEA	100 000 000	10,0%
140	BOGHEA	100 000 000	10,0%
141	BOGHEA	100 000 000	10,0%
142	BOGHEA	100 000 000	10,0%
143	BOGHEA	100 000 000	10,0%
144	BOGHEA	100 000 000	10,0%
145	BOGHEA	100 000 000	10,0%
146	BOGHEA	100 000 000	10,0%
147	BOGHEA	100 000 000	10,0%
148	BOGHEA	100 000 000	10,0%
149	BOGHEA	100 000 000	10,0%
150	BOGHEA	100 000 000	10,0%



CP*	CPN	SAISONNIER	PARTICULIER DE SAISONNIER DES AUTRES SAISONNIERS
101	10101	10101010101	0,00%
102	10102	10101010102	0,00%
103	10103	10101010103	0,00%
104	10104	10101010104	0,00%
105	10105	10101010105	0,00%
106	10106	10101010106	0,00%
107	10107	10101010107	0,00%
108	10108	10101010108	0,00%
109	10109	10101010109	0,00%
110	10110	10101010110	0,00%
111	10111	10101010111	0,00%
112	10112	10101010112	0,00%
113	10113	10101010113	0,00%
114	10114	10101010114	0,00%
115	10115	10101010115	0,00%
116	10116	10101010116	0,00%
117	10117	10101010117	0,00%
118	10118	10101010118	0,00%
119	10119	10101010119	0,00%
120	10120	10101010120	0,00%
121	10121	10101010121	0,00%
122	10122	10101010122	0,00%
123	10123	10101010123	0,00%
124	10124	10101010124	0,00%
125	10125	10101010125	0,00%
126	10126	10101010126	0,00%
127	10127	10101010127	0,00%
128	10128	10101010128	0,00%
129	10129	10101010129	0,00%
130	10130	10101010130	0,00%
131	10131	10101010131	0,00%
132	10132	10101010132	0,00%
133	10133	10101010133	0,00%
134	10134	10101010134	0,00%
135	10135	10101010135	0,00%
136	10136	10101010136	0,00%
137	10137	10101010137	0,00%
138	10138	10101010138	0,00%
139	10139	10101010139	0,00%
140	10140	10101010140	0,00%
141	10141	10101010141	0,00%
142	10142	10101010142	0,00%
143	10143	10101010143	0,00%
144	10144	10101010144	0,00%
145	10145	10101010145	0,00%
146	10146	10101010146	0,00%
147	10147	10101010147	0,00%
148	10148	10101010148	0,00%
149	10149	10101010149	0,00%
150	10150	10101010150	0,00%
151	10151	10101010151	0,00%
152	10152	10101010152	0,00%
153	10153	10101010153	0,00%
154	10154	10101010154	0,00%
155	10155	10101010155	0,00%
156	10156	10101010156	0,00%
157	10157	10101010157	0,00%
158	10158	10101010158	0,00%
159	10159	10101010159	0,00%
160	10160	10101010160	0,00%
161	10161	10101010161	0,00%
162	10162	10101010162	0,00%
163	10163	10101010163	0,00%
164	10164	10101010164	0,00%
165	10165	10101010165	0,00%
166	10166	10101010166	0,00%
167	10167	10101010167	0,00%
168	10168	10101010168	0,00%
169	10169	10101010169	0,00%
170	10170	10101010170	0,00%
171	10171	10101010171	0,00%
172	10172	10101010172	0,00%
173	10173	10101010173	0,00%
174	10174	10101010174	0,00%
175	10175	10101010175	0,00%
176	10176	10101010176	0,00%
177	10177	10101010177	0,00%
178	10178	10101010178	0,00%
179	10179	10101010179	0,00%
180	10180	10101010180	0,00%
181	10181	10101010181	0,00%
182	10182	10101010182	0,00%
183	10183	10101010183	0,00%
184	10184	10101010184	0,00%
185	10185	10101010185	0,00%
186	10186	10101010186	0,00%
187	10187	10101010187	0,00%
188	10188	10101010188	0,00%
189	10189	10101010189	0,00%
190	10190	10101010190	0,00%
191	10191	10101010191	0,00%
192	10192	10101010192	0,00%
193	10193	10101010193	0,00%
194	10194	10101010194	0,00%
195	10195	10101010195	0,00%
196	10196	10101010196	0,00%
197	10197	10101010197	0,00%
198	10198	10101010198	0,00%
199	10199	10101010199	0,00%
200	10200	102000000000	0,00%

Source : DGEF/STATISTIQUE

2.2.2 - Ressources d'investissement

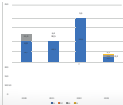
Les ressources d'investissement comprennent les apports de l'Etat et des bailleurs pour la réalisation ou l'acquisition des valeurs immobilisées, notamment les immobilisations incorporelles, corporelles, les créances et valeurs mobilières au profit des IPN. Elles se subdivisent en subventions d'investissement et autres ressources d'investissement.

2.2.2.1 - Subventions d'investissement

Pour l'exercice 2021, le montant des subventions d'investissement se chiffrait à 41,6 milliards contre 216,4 milliards en 2020 / 120,2 milliards en 2020 et 117,8 en 2020.

On note que les IPN ont une prépondérance sur les quatre années avec un pic enregistré en 2020. Cela s'explique par l'importance des crédits alloués à l'Etat pour la construction de ses infrastructures, en vue de l'organisation de la CAN 2023 (voir graphique ci-dessous).

Graphique 14 : Evolution des subventions d'investissement par catégorie d'EPN de 2020 à 2023



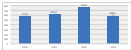
(Source : MEF/ANEP/2023)

3.1. Dépenses

Les dépenses globales des EPN et structures associées s'élevaient à 182,6 milliards en 2023 comprenant les dépenses d'exploitation (loyers et services, personnel, matériel) et les dépenses d'investissement.

De 2020 à 2023, les dépenses des EPN ont connu une hausse de 47 milliards de 2020 à 2021, soit 7,3% et de 136,6 milliards PCFA de 2021 à 2023, soit 18%, tandis que de 2023 à 2022, elles ont connu une baisse de 182,6 milliards PCFA correspondant à -23,7%, comme l'indique le schéma ci-dessous.

Graphique 10 : Evolution des dépenses globales des EPF



(Source : MEF/Ministère)

Pour l'exercice 2023, les dépenses se répartissent par grandes masses comme suit :

- personnel : 194,8 milliards ;
- biens et services : 277 milliards ;
- investissements : 67,8 milliards ;
- remboursement : 84,8 milliards.

Elles ont enregistré une hausse de 50 milliards au niveau des dépenses d'exploitation (personnel, biens et services et investissements) et une hausse de 50,1 milliards au niveau de l'investissement par rapport à leur niveau de 2022. Une forte hausse qui s'explique par l'achèvement des travaux du projet de rénovation et de modernisation de six (6) routes pour la CAH 2023.

Dans un montant de 277 milliards, soit 67,7% du budget, les dépenses de biens et services constituent près de la moitié de l'ensemble des dépenses de l'exercice 2023. Les dépenses de personnel s'élèvent à 194,8 milliards, soit 33,7% et les dépenses d'investissement s'élèvent à 67,8 milliards, soit 10,2%. Les dépenses de remboursement constituent 2,6% de l'ensemble, soit 17,8 milliards.

Graphique 02 : Répartition des dépenses globales par grande nature



Source : Service budgétaire

2.1.1- Dépenses d'exploitation des EPN

Constituant des charges de biens et services, du personnel et des transferts, les dépenses d'exploitation en 2020 sont de 488 milliards contre 482,6 milliards en 2019 et 475,8 milliards en 2018, en hausse de 22,6 milliards par rapport à 2019 et de 16,1 milliards par rapport à 2018. Elles ont enregistré une hausse de 1,4% sur la période 2019 à 2020.

Les dépenses d'exploitation représentent 64,7% du budget 2020 des EPN. Elles constituent respectivement 64,7% et 71,8% des dépenses des EPN des années 2020 et 2019.

Les dépenses d'exploitation de 2020 se décomposent comme suit :

- personnel : 194,8 milliards ;
- biens et services : 277 milliards ;
- transferts : 17,2 milliards ;

Graphique 16: Répartition dégressive de fonctionnement par grande masse



Source : DPEB/DAEP/2020

Des niveaux des dépenses d'exploitation par catégorie, on note une augmentation continue au niveau des dépenses de personnel et de biens et services sur les quatre années. Cette hausse s'explique par la hausse de l'effectif des EPP qui passe de 561 en 2020 à 1041 en 2022.

(Voir graphique ci-dessous)

Graphique 18: Evolution des dépenses d'exploitation des EPP par catégorie de 2020-2022



Source : DPEB/DAEP/2020

3.3.1.3: Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel au niveau des EPA et des Assemblées communales ont connu une hausse régulière de 2020 à 2022 tandis que les EPP ont connu une évolution en dents de sape de 2020 à 2022 et connaîtront une hausse de 2022 à 2023.



Graphique 56: Evolution des dépenses de personnel des EPN par catégorie de 2022-2023



Source: DPE/DAEP/2024

3.1.4.3: Dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services au niveau des structures associées constitueront une hausse sur les quatre années, tandis que les EPSC constitueront deux baisses successives de 11, 3 milliards et 28,7 milliards, de 2022 à 2025.

(Voir graphique ci-dessous)

Graphique 57: Evolution des dépenses de biens et services des EPN par catégorie de 2022-2023



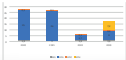
Source: DPE/DAEP/2024



3.1.1.3: Dépenses de transferts

Au niveau des EPN, les dépenses de transferts, constituées principalement de sommes versées au Filtrage et à l'Alimentaire, connaissent une hausse de 1 milliard de 2020 à 2021, une baisse de 23,3 milliards de 2021 à 2022 puis une augmentation de 12,3 milliards de 2022 à 2023 tandis que les structures associatives connaissent une évolution en absolu de rien sur toute la période. L'EPN.E enregistre à lui seul 28,8% des transferts soit 8,8 milliards.

Gérophique 18: Evolution des dépenses de transfert des EPN par catégorie de 2020-2023



Source : EPN.E/EPN.E/EPN.E

3.1.1 : Dépenses d'investissement

Passant à hauteur de 64,8 milliards pour l'exercice 2020 contre 208,4 milliards et 188,0 milliards respectivement en 2021 et en 2022, les dépenses d'investissement connaissent une régression de 173,6 milliards sur la période de 2020 à 2022, soit -88,8% et une progression de 117,6 milliards entre 2021 et 2022, soit une hausse de 57,3%.

Les dépenses d'investissement représentent 50,3% du budget des EPN en 2021 contre 58,3% en 2022.



Grafik 19: Evolütion des dépenses d'investissement des EPF par catégorie de 2020-2022



Source : MRE/MRE/MRE

L'évolution par catégorie d'EPF des dépenses d'investissement montre que la catégorie des EPF est celle qui a bénéficié de plus de crédits d'investissement de 2021 à 2023. Cette catégorie est liée par les crédits importants alloués à l'EPF sur toute période en vue de la réalisation des études préliminaires pour la CNE 2023.



III. ANALYSE DE L'ÉCARTATION DU BUDGET À FIN 2023

L'analyse de l'écartation du budget des EPF et structures associées au bilan de l'exercice 2023 porte sur la réalisation des ressources, l'écartation des dépenses et le résultat budgétaire.

3.1. Réalisation des ressources

L'exercice 2023 est marqué par un très bon niveau de réalisation des ressources propres et des subventions.

3.1.1 Réalisation des ressources globales

Le budget total des EPF et structures associées de 476,4 milliards a connu des modifications au cours de l'exercice pour se situer à 582,3 milliards, soit une hausse de 105,2 milliards. Ces modifications interviennent au cours d'exercice concernant quatrevingt-douze (92) EPF et structures associées. Les intégrations budgétaires correspondent à elles seules plus de la moitié de ces modifications (57,1%). Les plus importantes de ces intégrations ont été réalisées au profit de l'Office National des Sports (ONS), à hauteur de 27,3 milliards.

Tableau 3: Réalisation des ressources globales par grande masse

Catégorie de Ressources	Prévisions (Mds.)	Prévisions (Mds.)	Réalisations (Mds.)	Taux de réalisation (prévis.)	Écartation (A-B)
Subventions	107 000 000 000	107 000 000 000	107 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
Ressources propres	40 000 000 000	40 000 000 000	40 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
Intégrations budgétaires	329 400 000 000	329 400 000 000	329 400 000 000	100,0%	0 000 000 000
Intégrations budgétaires	1 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
TOTAL DES BUDGETS	476 400 000 000	582 400 000 000	582 400 000 000	122,2%	106 000 000 000

Source : DPEF/ST/ST/ST/ST

Les EPF et structures associées ont enregistré une réalisation de 105,2 milliards correspondant à un taux de réalisation de 102,2%. Ce qui constitue une bonne performance. Au niveau des subventions d'investissement, il convient de noter que les EPF ont enregistré plus de 50% des ressources sur les 4 derniers années, le 31 de l'exercice 2023 est marqué par les réalisations de plus de 200 milliards associées à l'ONS, pour la construction et la réhabilitation des routes pour l'organisation de la CSM 2023. Rappelons que les CPN de Compté, de Tsirohanila, de Fampy, d'Anjozorobe et de Boina ont été transformés en EPF par décret, en leur attribuant des EPF qu'ils étaient précédemment, ce qui explique la hausse des ressources propres des EPF.

Graphique 20: Évolution des réalisations des ressources globales par catégorie de 2020 à 2023 (en milliard de FCFA)



Source : DGF/DAEF/2023

La bonne performance enregistrée est liée par ailleurs à l'atteinte d'une réalisation de 156 milliards pour une prévision de 138,8 milliards, soit un taux de réalisation de 112,3%. Le FMS, le CHRSO, le MACA, le CENEPIC et l'INELAC enregistrent les meilleurs réalisations les plus élevées, respectivement de 104,7%, 121,0%, 134,0%, 110,4% et 112,0%.

Ces taux de réalisation sont dus à de bonnes performances dans la réalisation des ressources propres liées à l'augmentation des différentes prévisions de verse du CHRSO et un bon niveau de réalisation des recettes affectées du FMS.

Background: The 2012 National Health and Medical Research Council (NHMRC) guideline for the management of low back pain (LBP) recommends that people with LBP should be encouraged to stay active and avoid bed rest. However, the guideline does not specify what advice should be given to people with LBP who are unable to stay active. The purpose of this study was to explore the experiences of people with LBP who are unable to stay active and to identify factors that influence their ability to stay active.

[illegible]

3.1.1. *Phylogenetic relationships: the relationship of the* P. *group*

Les valeurs initiales d'exploitation sont calculées à des subdivisions requises pour les algorithmes de mouvement, les listes et sections de flux, transients.

Les subventions d'exploitation prévues à hauteur de 200,4 milliards ont été réalisées à hauteur de 207,5 milliards, soit un taux de réalisation de 103,5% contre 99,89% en 2020. Les réalisations les plus importantes ont été enregistrées au niveau du personnel et des matériels.

Tableau 55: Réalisation des subventions d'exploitation par chapitre

Chapitre	Libellés	2020	2021	2022	2023
		en millions de FCFA	en millions de FCFA	en millions de FCFA	en millions de FCFA
191000	Subventions de budget général dépenses de personnel	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
191000	Subventions de budget général dépenses d'entretien	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
191000	Subventions de budget général autres dépenses de personnel	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
191000	Subventions des dépenses d'investissement	100	100	100 000	-
191000	Autres subventions	100 000	100 000	100 000	-
Total subventions d'exploitation		100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000

Source : MEF/Ministère de la Comptabilité

En raison des catégories d'habitat, on note que les réalisations des EPIC s'élevaient à 100,0 milliards sur 100,0 milliards prévus en 2020, de 100,0 milliards sur 100,0 milliards en 2021, de 100,0 milliards sur 100,0 milliards en 2022 et de 100,0 milliards sur 100,0 milliards en 2023.

Graphique 25: Evolution des réalisations des subventions d'exploitation par catégorie d'EPIC de 2020 à 2023 (en milliards de FCFA)



Source : MEF/Ministère de la Comptabilité

Les EPIC ont une réalisation de 10,0 milliards sur 10,0 milliards prévus en 2020. Cependant, en 2023, leurs réalisations étaient de 10,0 milliards sur 10,0 milliards prévus.



3.1.2.1: Réalisation des subventions de personnel

Pour une lianeur de 182,2 milliards, les subventions de personnel ont été réalisées à 182,2 milliards soit un taux de réalisation de 100%. Le montant de la subvention de personnel représente 16,7 % du budget global des EPF, presque le tiers des ressources affectées.

Les tableaux ci-dessous l'illustrent.

Tableau 11: Subventions de personnel par catégorie d'EPF

EPF	Budget initial	Budget final	Réalisation	Taux réalisation
EPF	1 012 000 000 000	1 012 000 000 000	1 012 000 000 000	100,0%
EPF1	1 000 000 000 000	1 000 000 000 000	1 000 000 000 000	100,0%
EPF2	12 000 000 000	12 000 000 000	12 000 000 000	100,0%
EPF3	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%
EPF4	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%
TOTAL	1 034 000 000 000	1 034 000 000 000	1 034 000 000 000	100,0%

Source: COMPTES 2019

3.1.2.2: Réalisation des subventions de biens et services

Pour une lianeur de 124,8 milliards, les subventions affectées pour les achats de biens et services ont été réalisées à hauteur de 122,5 milliards, soit un taux de réalisation de 98,9%. Elles sont constituées de subventions d'équipement 0,1 milliards réalisées à hauteur de 0,8 milliards et de subventions pour fournitures et prestations de services de 119,3 milliards réalisées à hauteur de 117,7 milliards.

Tableau 12: Réalisation des subventions de biens et services par chapitre

Chapitre	Libellé	Prévision (1)	Réalisation (2)	Taux (3)
100-000	Transferts régionaux budget généraux (épave et équipement)	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%
100-000	Transferts régionaux budget généraux (autres achats de biens et services)	114 800 000 000	117 700 000 000	98,9%
Total Subventions biens et services		124 800 000 000	122 500 000 000	98,9%

Source: COMPTES 2019

3.1.2.3: Réalisation des transferts

Pour une lianeur de 0,8 milliard, les transferts ont été réalisés à hauteur de 0,8 milliard soit un taux de réalisation de 100%. Le montant de la subvention de transfert représente 0,7% du budget global des EPF.



Tableau 12: Réalisation des transferts, par chapitre

Chapitre	Libellés	Réalisé en	Dotations en	Taux en %
		2023	2023	2023
01000	Transferts régionaux régionaux régionaux	175 000	175 000	100,0%
01000	Autres transferts régionaux	100 000 000	100 000 000	100,0%
Total transferts régionaux		100 175 000	100 175 000	100,0%

Source : Comptabilité

3.1.1. Réalisation des subventions d'investissement

Prévu à hauteur de 41,6 milliards en 2023, les subventions d'investissement ont été réalisées à 39,6 milliards, soit un taux de réalisation de 95,2% contre 99,7% en 2022.

Tableau 13: Réalisation des subventions d'investissement par nature économique

Chapitre	Libellés	Réalisé en	Dotations en	Taux en %	Reste en %
01000	Subventions régionales générales régionaux régionaux - régionaux	100 000 000	100 000 000	100,0	100,000 000
	Subventions régionales générales régionaux - régionaux	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0	1 000 000 000
Total subventions d'investissement		1 100 000 000	1 100 000 000	100,0	1 100 000 000

Source : Comptabilité

Les subventions d'investissement des EPF représentant 0,7% de l'ensemble de leurs ressources.

Les EPF consacrent à eux seuls plus de la moitié des ressources d'investissement sur les 6 derniers années. Le pic de l'année 2022 est marqué par les subventions accordées à l'ONH pour la construction et la réhabilitation des routes pour le CSM 2022.

Graphique 12: Evolution des réalisations des subventions d'investissement par catégorie d'EPF sur la période 2020-2023



Source : Comptabilité

3.1.3. Réalisation des ressources propres

Les ressources propres sont constituées de l'ensemble des recettes générées par les EPF. Elles comprennent notamment les recettes de location, de production agricole, des prestations de services et d'autres ressources propres.

À fin décembre 2023, les réalisations des ressources propres s'élevaient à 43,7 milliards contre une prévision annuelle de 41,7 milliards, soit un taux de réalisation de 102,4 %. Cette performance est imputable aux réalisations de services et aux autres ressources contre des taux de réalisation respectivement de 102,7% et 101,9%.

« Les ressources propres par nature de ressources »

Tableau 10. Réalisation des ressources propres

Catégorie	Réalisations	Prévisions	Taux de réalisation	Différentiel
	En	En	en %	en Mds MGA
Recettes Locatives	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%	0,000 000 000
Recettes agricoles	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%	0,000 000 000
Recettes de services	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%	0,000 000 000
Autres ressources	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%	0,000 000 000
	40 000 000 000	40 000 000 000	100,0%	0,000 000 000

Source : DGRF/EPF

Les réalisations des ressources propres se chiffrent à fin décembre 2023 à 43,7 milliards contre une prévision de 41,7 milliards, soit un taux de réalisation de 102,4%. La performance de 2023 est plus élevée que celle de 2022 qui était de 92,8 milliards contre une prévision de 98,4 milliards, soit un taux de réalisation de 94,1 %. La principale source de la réalisation au niveau des locations agricoles, avec une contribution de 0,4 milliards à fin 2023 sur le total global. Il s'agit ici de la location d'engrais et de l'ensemble agricole essentiellement par les CPDA à l'exception de celui de Bessala, les CPA et la CACI qui ont réalisé les meilleures performances avec, respectivement, 100%, 100,2% et 102,7% de taux de réalisation.

Graphique 23: Evolution des réalisations par type de ressources propres sur la période 2020-2023



Source : DGRF/EPF

Document communiqué sous réserve de la confidentialité des données et des informations contenues.



La réalisation des productions de services et productions services à fin décembre 2023 s'élève à 32,1 milliards contre une prévision de 34,7 milliards, soit un taux de réalisation de 92,4%.

En ce qui concerne les productions de services, le taux de réalisation de 95,4% est inférieur à l'objectif annuel de 100%. En ce qui concerne les productions de services, le taux de réalisation est de 102,1%. Cette réalisation est essentiellement liée aux droits d'inscription, d'examens et de concours de l'INPAB recensés à hauteur de 3,3 milliards, soit une performance de 100% et des droits d'inscription, d'examens et de concours de l'INPAB recensés à 3,2 milliards pour une prévision de 3,1 milliards.

• Performances remarquables en mobilisation de ressources propres de quelques EPN

Il s'agit de relever les résultats/très sous-évalués de huit (08) établissements qui ont accompli des réalisations records en 2023.

Tableau 10: les meilleures performances en matière de ressources propres

EPN	Service des ressources propres	Budget 2023	Engagements (€)	Ressources (€)	Taux de réalisation (%)	Écart (€-€)
1	Centre National d'Enseignement des Arts et de l'Architecture, Université de Ouagadougou	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
2	Centre National d'Enseignement des Arts et de l'Architecture, Université de Ouagadougou	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
3	Centre National d'Enseignement des Arts et de l'Architecture, Université de Ouagadougou	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
4	Centre National d'Enseignement des Arts et de l'Architecture, Université de Ouagadougou	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
5	Centre National d'Enseignement des Arts et de l'Architecture, Université de Ouagadougou	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
6	Centre National d'Enseignement des Arts et de l'Architecture, Université de Ouagadougou	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
7	Centre National d'Enseignement des Arts et de l'Architecture, Université de Ouagadougou	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
8	Centre National d'Enseignement des Arts et de l'Architecture, Université de Ouagadougou	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
9	Centre National d'Enseignement des Arts et de l'Architecture, Université de Ouagadougou	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
10	Centre National d'Enseignement des Arts et de l'Architecture, Université de Ouagadougou	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
Total		10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%	0 000 000 000

Source : MINISTRE DE L'AGRICULTURE

• Ressources propres par catégorie d'EPN

Ce tableau est basé sur les données de réalisation pour toutes les catégories d'EPN. Les réalisations atteignent le meilleur taux 100,0% pour une mobilisation des ressources de 34,7 milliards pour une prévision de 34 milliards.

Tableau 07 Répartition des ressources propres par catégories d'EPH

Catégorie	Revenus autres	Revenus	Revenus	Total Revenus
2020	1 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000	16 000 000 000
2021	1 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000	16 000 000 000
2022	1 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000	16 000 000 000
2023	1 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000	16 000 000 000
Total	4 000 000 000	60 000 000 000	60 000 000 000	64 000 000 000

Source : MINICOF

Les EPH et les EPHC enregistrèrent un bon niveau de réalisation des ressources propres en 2020, 2021 et 2022. Pour l'exercice 2023, le niveau de réalisation des EPHC est plus en retardement des CHU/les EPHN.

Graphique 08 Évolution des réalisations de ressources propres par catégorie d'EPH de 2020 à 2023



Source : MINICOF

3.1. Réalisation des autres ressources

Les autres ressources comprennent les ressources affectées et les crédits sur lignes antérieures.

3.1.1. Réalisation des ressources affectées

Sur une période de 100 milliards, les ressources affectées ont été réalisées à 100% en 2020, 2021 et 2022. Les recettes affectées du Fonds National de l'Énergie (FNE) ont enregistré le taux le plus élevé avec 100%, suivies de la taxe d'aménagement aux services municipaux avec 100% et de la taxe d'investissement sur les Taxes de Transport, suivies avec 100%.

Le montant des recettes affectées représente 10,0% du budget global des EPH, c'est-à-dire plus de la moitié des ressources affectées.

Source : MINICOF



Tableau 18: Réalisation des recettes affectées par nature économique

Nature économique	Libellé	Prévisions 2023	Prévisions 2024	Prévisions actualisées à fin 2023	Prévisions 2024
Recettes	Recettes affectées	1 000 000 000 000	1 000 000 000 000	1 000 000 000 000	1 000 000 000 000
Recettes	Recettes affectées provenant des contributions affectées	40 000 000 000	40 000 000 000	40 000 000 000	40 000 000 000
Recettes	Recettes affectées en faveur des contributions affectées	1 000 000 000 000	1 000 000 000 000	960 000 000 000	1 000 000 000 000
Recettes	Recettes affectées en faveur des contributions affectées	1 000 000 000 000	1 000 000 000 000	960 000 000 000	1 000 000 000 000
Recettes	Recettes affectées en faveur des contributions affectées	1 000 000 000 000	1 000 000 000 000	960 000 000 000	1 000 000 000 000
Recettes	Recettes affectées en faveur des contributions affectées	1 000 000 000 000	1 000 000 000 000	960 000 000 000	1 000 000 000 000
Recettes	Recettes affectées en faveur des contributions affectées	1 000 000 000 000	1 000 000 000 000	960 000 000 000	1 000 000 000 000
Total recettes affectées		1 000 000 000 000	1 000 000 000 000	960 000 000 000	1 000 000 000 000

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Le graphique ci-dessous montre que toutes les catégories d'EPF ont enregistré de bons niveaux de réalisation des recettes affectées à fin décembre 2023.

Tableau 19: Réalisation des recettes affectées par catégorie

Catégorie EPF	Prévisions initiales	Prévisions	Réalisation	Taux de réalisation
EPF1	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%
EPF2	100 000 000 000	100 000 000 000	100 000 000 000	100,0%
EPF3	100 000 000 000	100 000 000 000	100 000 000 000	100,0%
EPF4	100 000 000 000	100 000 000 000	100 000 000 000	100,0%
EPF5	100 000 000 000	100 000 000 000	100 000 000 000	100,0%
Total	100 000 000 000	100 000 000 000	100 000 000 000	100,0%

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

3.4.2: Réalisation des excédents sur gestions antérieures

Sur une prévision de 60,8 milliards, les excédents sur gestions antérieures ont été réalisés à 60,8 milliards, soit 100,0% à fin 2023, en hausse par rapport au taux de 2022 qui s'élevait à 100,0%.

Rapportons que ces excédents représenteront 60,0% du budget global des EPF.

Tableau 26: Réalisation des autres ressources par nature économique

Nature économique	Libellé	Exercice N	Réalisé N	Taux de réalisation (%)	Exercice N-1
21.000	Revenus de l'exercice antérieur (RCA)	44 000 000 000	44 000 000 000	100%	-
22.000	Contributions publiques extérieures	10 000 000 000	10 000 000 000	100%	1 000 000 000
Total des autres ressources		54 000 000 000	54 000 000 000	100%	1 000 000 000

Source : MINISTÈRE DES ÉC

3.2: Réalisation des dépenses

Le montant de 330,5 milliards affecté aux dépenses des RPP et structures associées, a été autorisé à hauteur de 318,7 milliards, soit un taux d'exécution de 96,4% à fin 2020 contre 73,4% enregistré à fin 2020. Ces dépenses comprennent 258 milliards pour l'exploitation et 60,8 milliards pour l'investissement. La part non autorisée qui rapporte à la période antérieure est de 61,8 milliards dont 50,1 milliards pour l'exploitation et 11,8 milliards pour l'investissement. Or, devant des dépenses de personnel qui ont été autorisées à hauteur 96,4%, toutes les autres catégories de dépenses annuelles, principalement dans le cas d'exécution inférieure à 96,4%.

Tableau 26: Réalisation globale des dépenses des RPP par grande masse

Catégorie des dépenses	Exercice (N)	Réalisé (N)	Taux d'exécution (%)	Exercice (N-1)
Dépenses Personnel	157 000 000 000	150 000 000 000	95,5%	1 000 000 000
Dépenses Matériel	270 000 000 000	260 000 000 000	96,3%	27 000 000 000
Investir	1 000 000 000	100 000 000 000	10,0%	1 000 000 000
Autres dépenses	100 000 000 000	100 000 000 000	100,0%	100 000 000 000
Dépenses d'investissement	100 000 000 000	100 000 000 000	100,0%	27 000 000 000
Autres dépenses	100 000 000 000	100 000 000 000	100,0%	27 000 000 000
Autres dépenses	100 000 000 000	100 000 000 000	100,0%	27 000 000 000

Source : MINISTÈRE DES ÉC

Tableau 20: Répartition globale des dépenses des EPN par catégorie

Catégorie des dépenses	Budget (MGA)	Exécution (MGA)	Taux d'exécution (pourcent)	Dépenses (MGA)
EPN	200 000 000 000	157 500 000 000	78,75%	157 500 000 000
EPN1	100 000 000 000	80 000 000 000	80,00%	80 000 000 000
EPN2	100 000 000 000	77 500 000 000	77,50%	77 500 000 000
EPN3	100 000 000 000	0 000 000 000	0,00%	0 000 000 000
EPN4	100 000 000 000	0 000 000 000	0,00%	0 000 000 000
TOTAL	200 000 000 000	157 500 000 000	78,75%	157 500 000 000

Source : MINISTÈRE

Le niveau de crédits imputés reste important sur les 4 dernières années. Les montants les plus importants sont imputés au niveau des dépenses de biens et services et des dépenses d'investissement. L'important disponible au niveau des EPN est imputé essentiellement au niveau de l'Etat.

Graphique 20: Evolution des crédits imputés par catégorie d'EPN sur la période 2020-2023



Source : MINISTÈRE

La situation détaillée de l'état d'exécution des dépenses par EPN figure en Annexe VI.

3.2.1: Estimation des dépenses d'exploitation

En montant de 285 milliards, les dépenses d'exploitation des EPH et structures satellites ont été estimées à hauteur de 285,2 milliards, soit un taux d'augmentation de 18,4%. Elles sont dominées par les dépenses de biens et services avec un taux d'augmentation de 18,4%. Le taux d'augmentation le plus élevé est enregistré au niveau des dépenses de personnel (30,3%) et les transferts ont été estimés à 14,4%. Le niveau de crédits transférés reste tout de même important, soit 28,1 milliards.

Tableau 23: Estimation des dépenses des EPH par grande masse

Catégorie des dépenses	Montants (G)	Montants (G)	Taux d'augmentation (2022)	Dépenses (2023-24)
Dépenses Courantes	247 076 500 000	285 176 500 000	15,4%	2 176 500 000
Dépenses Biens et Services	270 000 000 000	320 000 000 000	18,5%	50 000 000 000
Personnel	17 000 000 000	22 200 000 000	30,6%	5 200 000 000
TOTAL COURANTES	264 076 500 000	307 376 500 000	15,6%	43 300 000 000

Source : MINISTÈRE DES ÉCONOMIES

3.2.1.1: Estimation des dépenses de personnel

Les dépenses de personnel ont été estimées à hauteur de 18,2 milliards sur 18,6 milliards, soit un taux d'augmentation de 18,3% identique à celui de 2022. La part des salaires est de 8,7 milliards.

Tableau 24: Estimation des dépenses de personnel par grande masse

Catégorie	Montants (G)	Montants (G)	Taux d'augmentation (2022-23)	Dépenses (2023-24)
Montants en charge les salaires et accessoires du personnel (salaire)	7 000 000 000	7 000 000 000	18,3%	2 000 000 000
Montants en charge les charges sociales et accessoires du personnel	1 000 000 000	1 000 000 000	18,3%	1 000 000 000
Montants en charge les salaires et accessoires du personnel collectif	7 000 000 000	7 000 000 000	18,3%	7 000 000 000
TOTAL	15 000 000 000	15 000 000 000	18,3%	10 000 000 000

Source : MINISTÈRE DES ÉCONOMIES

Le graphique ci-dessous montre une évolution régulière des dépenses de personnel ordinaires de 2021 à 2023 successivement de 184,1 ; 187,3 et 188,2 milliards. Ces taux montrent une forte capacité d'absorption des crédits de personnel.

Graphique 26: Évolution des crédits de personnel ordinaires des BPN de 2021 à 2023



Source : MEF/Ministère

Les crédits de personnel représentant 91,7% des dépenses globales.

3.2.1.2: Réalisation des dépenses de biens et services

Pour une part de 19,1 milliards, les dépenses de biens et services ont été exécutées à hauteur de 208,1 milliards au 31 décembre 2023, soit un taux d'exécution de 82% contre 80,2% en 2022. Ces dépenses représentent 68,8% des dépenses globales.

Tableau 26: Réalisation des dépenses de biens et services

catégorie	Restes à payer M	Exécution M	Taux d'exécution (%)	taux (2023/2022)
dépenses biens et services	191 270 000 000	208 170 000 000	82,2%	102,6%

Source : MEF/Ministère

Le graphique ci-dessous montre une hausse des dépenses de biens et services ordinaires de 2020 à 2023 puis une légère baisse de l'exécution en 2023. Le montant passé de 214,7 milliards en 2020 à 208,1 milliards en 2023 et enfin en 203,8 milliards en 2023.

**Graphique 27: Evolution des crédits directs et services des EPF
milliards de 2020 à 2023**



Source : COMPTES-EPF

3.1.3. Evolution des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement ont augmenté à 62,7 milliards sur une période annuelle de 64,6 milliards, soit un taux d'augmentation de 18,0%. Ce taux est en hausse par rapport à celui de 2020 qui était de 37,0% avec un montant initial de 45,6 milliards pour une période de 62,6 milliards. La hausse de ce taux se justifie par une bonne réalisation de l'activité « 101 001 100 100 Construire le Stade Olympique Africain DIOCENSA d'Angers Olympique » à plus de 23 milliards pour une période de 26 milliards. Cette dépense représente 18,0% des dépenses globales. Le graphique 28 illustre bien cet état.

**Graphique 28: Evolution des crédits d'investissement des EPF
milliards de 2020 à 2023**



Source : COMPTES-EPF

Le taux d'augmentation global des dépenses d'investissement est de 18,0%. Bien qu'il soit plus élevé que celui de l'exercice 2022 qui était de 37 %, ce taux est plus faible que ceux des autres catégories de dépenses. Cette situation s'explique par la longueur des périodes d'exécution des marchés publics et la lenteur dans l'exécution des marchés par les entreprises des marchés.

Les six (6) EPF ayant enregistré les dépenses les plus élevées de crédits investis figurent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 26 : Les six EPF après les réformes des crédits d'investissement mobilisés les plus élevés

EPF	EPF	Budget 2023 (M)	Revenus (M)	Exécution (M)
1	ENNA	70 470 000 000	10 000 000 000	60 470 000 000
2	ENNA	70 470 000 000	10 000 000 000	70 470 000 000
3	ENNA	27 000 000 000	0	27 000 000 000
4	ENNA	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
5	ENNA	1 000 000 000	0	1 000 000 000
6	ENNA	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
7	ENNA	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
8	ENNA	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
9	ENNA	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
10	ENNA	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000

Source : MINISTÈRE DES FINANCES

3.3. Résultats budgétaires

Pour des ressources mobilisées de 100,7 milliards, les dépenses autorisées s'élèvent à 55,7 milliards, soit un solde budgétaire excédentaire de 74,8 milliards à fin 2023. Ce résultat est en baisse de 119,8 milliards par rapport à celui de 2022 qui était excédentaire de 100,5 milliards. Au niveau de l'investissement, pour des ressources mobilisées de 63,8 milliards, les dépenses d'investissement autorisées s'élèvent à 62,7 milliards, soit un solde budgétaire excédentaire de 30,8 milliards tandis qu'au niveau de l'opérationnel, la mobilisation des ressources est de 39,9 milliards et les dépenses d'opérationnel autorisées s'élèvent à 60,8 milliards, soit un solde budgétaire excédentaire de 23,8 milliards.

Les niveaux les plus élevés de crédits alloués sont enregistrés au niveau de l'Office National des Aéroports (ONDA) (7,48 milliards), l'Agence Nationale de Gestion des Coûts (ANAGC) (11,8 milliards), l'Agence Énergie Jeunes (AEJ) (6,7 milliards), l'Institut National de Formation des Agents de la Santé (INFAS) (6,7 milliards), l'Institut National de Régulation des Marchés Publics (INRMP) (4,1 milliards) et l'Office du Service Citoyen National (OSCN) (3,2 milliards).

3.4. Analyse des ratios de gestion

3.4.1. Ratio de mobilisation des ressources globales par nature

Les autorisations constituant près de 60% des ressources globales des EPF et dépenses autorisées.

Tableau 27: Répartition des ratios globaux par catégories de ressources

Catégorie de Ressources	Réalisation (a)	Ratio global
Subventions	247 200 000 000	68,0%
RESSOURCES PROPRES	43 760 000 000	7,2%
RESSOURCES EXTERNES	100 000 000 000	22,8%
STRUCTURES DES RESSOURCES	60 130 000 000	16,0%
TOTAL GENERAL	351 090 000 000	100,0%

(Source : MINICOMPTON)

Les EPR atteignent le ratio le plus élevé avec 68,7% des ressources globales, suivis des EPC (16,2%), des EPE (16,7%) et des AEP qui atteignent le ratio le plus faible de 8,4%.

Tableau 28: Répartition des ratios globaux par catégorie EPR

Catégorie de Ressources	Réalisation (a)	Ratio global
EPR	247 200 000 000	69,9%
EPC	57 400 000 000	16,3%
EPE	71 400 000 000	20,1%
AEP	45 090 000 000	12,7%
TOTAL GENERAL	351 090 000 000	100,0%

(Source : MINICOMPTON)

3.4.3: Ratios des ressources propres

Sur un budget total de 351,1 milliards, les ressources propres réalisées s'élèvent à 43,7 milliards, soit un ratio ressources propres sur budget total de 12,5%.

Les EPR atteignent le ratio le plus élevé des ressources propres avec 68,2%, suivis des EPC (16%), des EPE (16%) et des structures académiques qui atteignent le ratio le plus faible 8,8%. (voir tableau 28)

Tableau 28 : Répartition des ratios des ressources propres par catégorie d'EPF

Catégorie EPF	Répartition des ressources globales	Répartition des ressources propres	Ratio de réalisation des EPF
EPF	100 000 000 000	10 000 000 000	10,0%
EPIC	100 000 000 000	0 000 000 000	0,0%
ASP	10 000 000 000	0 000 000 000	0,0%
EPSP	100 000 000 000	10 000 000 000	10,0%
Total	300 000 000 000	20 000 000 000	6,6%

(Source : MARD/ANAD)

3.4.3. Ratios des subventions

Les EPF enregistrèrent le ratio le plus élevé avec 89,1% des subventions, les EPIC enregistrèrent le ratio le plus faible (0,0%), suivi des structures associatives (0,0%).

Tableau 29 : Répartition des ratios des subventions par catégorie EPF

Catégorie EPF	Répartition des ressources globales	Répartition des subventions (ratio)	Ratio de réalisation des subventions
EPF	100 000 000 000	90 000 000 000	89,1%
EPIC	100 000 000 000	0 000 000 000	0,0%
ASP	10 000 000 000	0 000 000 000	0,0%
EPSP	100 000 000 000	0 000 000 000	0,0%
Total	300 000 000 000	90 000 000 000	30,0%

(Source : MARD/ANAD)

Les EPF enregistrèrent le ratio le plus élevé de la réalisation de leurs subventions avec 89,1%. Ils sont suivis des EPSP qui enregistrèrent 0,0% et des structures associatives dont la performance est évaluée à 0,0%. La valeur la plus faible est de 0,0% et concerne les EPIC.



IV-ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES EPN

Les Comités de Gestion (COGES), les Comités d'Orientation et de Surveillance (COS) et les Comités de Trésorerie (CT) sont les principaux organes de gouvernance des Établissements Publics Nationaux et Hospitaliers Nationaux. Les COS sont institués par la loi 2016-078 du 20 juillet 2016 portant réforme hospitalière et l'établissement Public National est placé sous la tutelle du COGES comme l'indique l'article 9 de la loi n° 2016-027 du 14 août 2016. Ces Comités détiennent une responsabilité au moins une fois par trimestre pour assurer la qualité de la gouvernance et superviser les activités de l'EPN. L'analyse de la situation des COGES et COS des EPN a permis de révéler des irrégularités liées au processus leur constitution que de leur fonctionnement.

4.1 : Situation des COGES/COS des EPN

Chaque EPN est placé sous la tutelle et l'autorité d'un COS selon l'article 42 de la loi 2016-078 du 20 juillet 2016 portant réforme hospitalière et l'établissement Public National est placé sous la tutelle du COGES comme l'indique l'article 9 de la loi n° 2016-027 du 14 août 2016. Ces Comités détiennent une responsabilité au moins une fois par trimestre pour assurer la qualité de la gouvernance et superviser les activités de l'EPN. L'analyse de la situation des COGES et COS des EPN a permis de révéler des irrégularités liées au processus leur constitution que de leur fonctionnement.

4.1.1 : Constitution des COGES

La présente analyse ne concerne que les seize-vingt (20) EPN soumis à l'obligation d'être dotés chacun d'un COGES, conformément aux critères qui les regrouperont. Les structures existantes ne sont pas soumises à cette obligation. La situation des COGES de ces 20 EPN au 31 décembre 2022 est présentée comme suit :

Les COGES de seize-vingt (20) EPN sont constitués, soit 100% ;

Les COGES de deux (2) EPN ne sont pas constitués. Il s'agit des COGES du Centre Régional des Sciences Universitaires de San Pedro (CRCSU SP) et de l'Observatoire National de l'Environnement et de la Formation (ONEF) qui sont de création récente.

4.1.2 : Fonctionnement des COGES

Pour les seize-vingt (20) COGES constitués, deux sont disparus (soit 10%) quelques semaines après leur tenue sur les 200 sièges par la loi, soit un taux de réalisation de 90,0%. Les détails sont les suivants :

soit (8) EPN ont tenu plus de cinq (5) réunions, soit 40% ;

soixante-dix (10) EPN ont tenu les quatre (4) sessions prévues par la loi, soit 50,0% ;

quatre (4) EPN ont tenu seulement 3 réunions, soit 20% ;

deux (2) EPN n'ont tenu que 2 réunions, soit 10% ;

deux (2) EPN n'ont tenu qu'une seule réunion, soit 10% ;



4.1.3 : Constitution des COB

La présente analyse concerne les dix-sept (17) EPMs soumis à l'obligation d'être dotés chacun d'un COB. C'est-à-dire des 17 COB sont constitués et fonctionnels.

4.1.4 : Fonctionnement des COB

Pour les dix-sept (17) COB constitués, cinquante-quatre (54) sessions trimestrielles ont été tenues sur les 58 semaines par la loi, soit un taux de réalisation de 79,3%. Les détails sont les suivants :

- onze (11) EPMs ont tenu les quatre (4) sessions prévues par la loi, soit 64,7% ;
- deux (2) EPMs ont tenu seulement 3 réunions, soit 44,1% ;
- quatre (4) EPMs n'ont tenu qu'une seule (1) réunion, soit 23,6%.

Concernant leur rôle et en capital, le fonctionnement régulier des COB et des COBSCOB fait passer d'importance chaque sur la gouvernance des EPM.

4.1.5 : Causes des dysfonctionnements des COBSCOB

Le fonctionnement régulier des COBSCOB simplifie par les faits suivants :

- le manque d'intérêt de certains présidents de COBSCOB qui ne convoquent pas les réunions ;
- le manque d'intérêt de certains membres, membres des COBSCOB, qui ne participent pas à la convocation des réunions ;
- l'existence d'un cadre réglementaire flou et les modalités de paiement des primes de paiement au profit des membres des COBSCOB ;
- l'irrigibilité, voire le non-paiement des primes de présence aux membres des COBSCOB qui se réunissent ;
- la non-désignation de certains membres par les autorités qu'ils doivent représenter dans les COBSCOB ;
- l'existence de textes réglementaires (arrêté ou décret, selon le cas) de nomination des membres désignés par les autorités qu'ils représentent ;
- la minimisation de l'importance de la mission de Conseil de gestion.

4.1.6 : Recommandations pour dynamiser les COBSCOB des EPM et structures associées

Dans le souci d'impliquer une dynamique nouvelle aux COB des EPM et COB des EPMs, les recommandations suivantes sont formulées :

- sur proposition des directeurs des CDSG/EPF et de l'ONPF, les Ministres de tutelle technique devraient adresser à leurs collègues et aux responsables des départements représentatifs dans les CDSG de tous deux établissements, des courriers leur demandant de désigner leurs représentants respectifs dans les meilleurs délais ;
- chaque ministre et responsable d'importance représentative devrait désigner son représentant dans le CDSG/ONPF de l'établissement relevant de sa compétence ;
- à la suite de ces désignations, les CDSG/ONPF devraient être formalisés par arrêté du Ministre de tutelle technique ou par décret, selon les cas ;
- sur proposition des directeurs des EPF, membres des CDSG/ONPF, les présidents devraient établir chacun et faire valider par le CDSG/ONPF, le calendrier annuel des réunions trimestrielles, le diffuser auprès de tous les membres et mettre en garde d'honneur à le faire respecter.

Notons que la Direction du Contrôle Budgétaire a déjà établi un calendrier annuel dans le courant de la discussion annuelle des lois de janvier, avril, juillet et septembre de chaque année, la réunion du trimestre précédent.

4.2. Situation des Comités de Trésorerie des EPF

4.2.1. Fonctionnement des comités de trésorerie des EPF

L'arrêté n°3489/2007/2008 du 16 février 2008 du Ministre de l'Économie et des Finances dispose en son article 2 que les Comités de Trésorerie ont pour mission de déterminer des stratégies de mobilisation des ressources et de règlement des dépenses. Selon l'article 8 de cet arrêté, les comités de trésorerie se réunissent au moins une fois par mois selon un calendrier annuel défini d'avance par les membres statutaires, à savoir, au directeur, le conseiller budgétaire et l'agent comptable.

Les réunions des comités de trésorerie n'ont pas été régulières au cours de l'année 2020. Seulement certains d'entre eux (77 établissements structurels existants sur 141 ont tenu au moins réunions sur 12, soit 50,3%. Vingt-quatre (24) EPF annulièrement n'ont eu réunions dans l'année, soit 16,9%.

En leur importance, la non-tenue régulière des réunions des comités de trésorerie peut provoquer un manque de transparence et la malgouvernance de l'EPF.

4.2.2. Causes des dysfonctionnements des comités de trésorerie

Les raisons principales des dysfonctionnements des comités de trésorerie sont le négligence ainsi l'indépendance des acteurs statutaires. Il reste d'ajuster certaines des mesures existantes renforcant les acteurs faibles.



4.1.2. Recommandations pour un meilleur fonctionnement des comités de troncité

Comme mesures correctives, les ministères de l'éducation technique et financière devraient adopter des actions relatives aux comités de troncité des EPPN, les salonniers annuels et les points verticaux de leurs réunions mensuelles.





5. DIFFICULTÉS ET PROPOSITIONS

5.1. Difficultés

5.1.1. Systématisement des liens au SIOGMI

Les difficultés rencontrées dans le SIOGMI sont de plusieurs natures. Il s'agit :

- ... de matériel informatique inadéquat et des problèmes de connexion internet provoquant une grande lenteur des opérations dans le SIOGMI dans plusieurs EPN ;
- ... de l'absence de stabilité quotidienne des réseaux d'internet ;
- ... de la non maîtrise de l'application par les acteurs des EPN.

5.1.2. Systématisement des liens à la mobilisation des ressources

Le principe de l'intégration de liens de ressources aussi nombreuses et variées que les moyens humains,

il est apparu des situations d'insécurité face à des liens de ressources (personnes au complet). On note une difficulté de recensement des ressources d'inscription toujours via l'Union Régionale pour les universités. Ainsi, le mode de recensement des ressources est source de déperdition.

5.1.3. Systématisement dans l'activation des dépenses

Concernant l'activation des dépenses des EPN, on remarque des opérations non effectuées à hauteur de 1,1 milliard non pris en charge par l'Agence Comptable à la date du 7 avril 2022. Par ailleurs, certains EPN de l'Enseignement Supérieur persistent à prendre en charge les ressources classiques de recherche non pris en compte lors de l'activation de budget, entraînant ainsi une déperdition dans l'activation des dépenses de personnel.

5.2. Mesures de correction envisagées

5.2.1. Renforcer et redynamiser les organes de gouvernance des EPN

Pour une meilleure gouvernance des EPN, les propositions ci-après sont faites :

Les représentants institutionnels et les organes impliqués dans la gestion des EPN devraient désigner leurs représentants dans les Comités de Gestion, Comités d'Orientation et de Surveillance et les Ministres de tutelle technique devraient, par la suite, prendre en leur pouvoir les actes réglementaires par lesquels doivent être nommés formellement les membres de ces Comités.





La tenue des réunions relatives aux Comités de Gestion, Comités d'Orientation et de Surveillance et des Comités de Travaux devrait faire l'objet d'un suivi régulier par les autorités de tutelle technique et financière à partir d'un programme informatique préétabli en effet d'exercice.

La tenue des réunions relatives aux Comités de Gestion, Comités d'Orientation et de Surveillance et des Comités de Travaux devrait faire l'objet d'un suivi régulier par les autorités de tutelle technique et financière à partir d'un programme informatique préétabli en effet d'exercice.

8.2.3. Optimiser la mobilisation des ressources

Pour une meilleure utilisation des ressources propres, les Ordinateurs devraient mettre en place un système informatique efficace de recensement permettant de mieux les suivre.

Par ailleurs, les Responsables de Programmes (RPP/CO) des Ministères chargés de tutelle technique devraient faire diligence dans la mise à disposition des EPP des subventions allouées par l'Etat.

Les Comités de Budgetaires devraient aussi veiller au strict respect du système de consommation des crédits en cohérence avec celui du recensement des recettes et dépenses qui sont mis en œuvre pour améliorer les flux de recouvrement des ressources.





CONCLUSION

L'exercice budgétaire 2023 s'est déroulé dans un environnement socio-économique et financier stable. Cette stabilité apparaît à l'état de maintien sans appel au fonctionnement des services publics en général et aux établissements publics nationaux, en particulier.

Les ressources budgétaires affectées aux EPNC ont été mobilisées à hauteur de 102,2%. Les dépenses ont été contrôlées à hauteur de 89,3%. Le résultat de l'exercice 2023 est résiduaire de 13,6 milliards.

Ce résultat est globalement satisfaisant. Il est notable toutefois que la plupart des EPNC, qui devraient financer 60% de leurs dépenses à partir de leurs ressources propres, n'y ont pas parvenus et sont restés bien loin de cette performance avec un ratio d'autofinancement de 4,6%.

Concernant les CCSEI des EPNC et CSEI des EPNC, chaque Ministère de tutelle technique devrait veiller au bon fonctionnement de ses établissements rattachés en complément de ses propres initiatives dans tous les Comités de suivi sectoriels impliqués. Il doit aussi veiller à piloter le bon fonctionnement de ses conseils et en valider les PV périodiques pour assurer un traitement à temps.



1999

1. *Journal of Management Studies*, 1996, 33, 1, 1-14.

[illegible]

Abstract The relationship between the use of the Internet and the use of mobile devices is examined. The results show that the use of the Internet is positively related to the use of mobile devices. The use of the Internet is also positively related to the use of mobile devices. The use of the Internet is also positively related to the use of mobile devices.

Teilgebiete des Bauwesens	Produktion milliarden (€)	Produktion Stücke/(€)	Abnahme (€)	Tats. de realisation (milliarden)	Effektivität
BAUUNTERNEHMEN	100.000.000.000	100.000.000.000	100.000.000.000	100,0%	100,000000000
BAUUNTERNEHMEN TUMBERG	10.000.000.000	10.000.000.000	10.000.000.000	100,0%	10,000000000
BAUUNTERNEHMEN BAUUNTERNEHMEN	100.000.000.000	100.000.000.000	100.000.000.000	100,0%	100,000000000
BAUUNTERNEHMEN BAUUNTERNEHMEN	10.000.000.000	10.000.000.000	10.000.000.000	100,0%	10,000000000
TOTAL GESAMT	100.000.000.000	100.000.000.000	100.000.000.000	100,0%	100,000000000





Annexe 2 : Répartition des dépenses par nature à fin décembre 2023 (en MdA)

Catégorie de dépenses	2023 (MdA)	2023 (MdA)	Taux d'exécution (en %)	Dépenses (en MdA)
Opérations d'investissement	141 000 000 000	141 000 000 000	100,0%	141 000 000 000
Opérations de fonctionnement	1 000 000 000 000	1 000 000 000 000	100,0%	1 000 000 000 000
Transfert	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%	10 000 000 000
Opérations d'investissement	141 000 000 000	141 000 000 000	100,0%	141 000 000 000
TOTAL DÉPENSES	1 151 000 000 000	1 151 000 000 000	100,0%	1 151 000 000 000

(Source : MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME)



Answer: **1** **Correct** **2** **Correct** **3** **Correct** **4** **Correct** **5** **Correct** **6** **Correct** **7** **Correct** **8** **Correct** **9** **Correct** **10** **Correct** **11** **Correct** **12** **Correct** **13** **Correct** **14** **Correct** **15** **Correct** **16** **Correct** **17** **Correct** **18** **Correct** **19** **Correct** **20** **Correct** **21** **Correct** **22** **Correct** **23** **Correct** **24** **Correct** **25** **Correct** **26** **Correct** **27** **Correct** **28** **Correct** **29** **Correct** **30** **Correct** **31** **Correct** **32** **Correct** **33** **Correct** **34** **Correct** **35** **Correct** **36** **Correct** **37** **Correct** **38** **Correct** **39** **Correct** **40** **Correct** **41** **Correct** **42** **Correct** **43** **Correct** **44** **Correct** **45** **Correct** **46** **Correct** **47** **Correct** **48** **Correct** **49** **Correct** **50** **Correct** **51** **Correct** **52** **Correct** **53** **Correct** **54** **Correct** **55** **Correct** **56** **Correct** **57** **Correct** **58** **Correct** **59** **Correct** **60** **Correct** **61** **Correct** **62** **Correct** **63** **Correct** **64** **Correct** **65** **Correct** **66** **Correct** **67** **Correct** **68** **Correct** **69** **Correct** **70** **Correct** **71** **Correct** **72** **Correct** **73** **Correct** **74** **Correct** **75** **Correct** **76** **Correct** **77** **Correct** **78** **Correct** **79** **Correct** **80** **Correct** **81** **Correct** **82** **Correct** **83** **Correct** **84** **Correct** **85** **Correct** **86** **Correct** **87** **Correct** **88** **Correct** **89** **Correct** **90** **Correct** **91** **Correct** **92** **Correct** **93** **Correct** **94** **Correct** **95** **Correct** **96** **Correct** **97** **Correct** **98** **Correct** **99** **Correct** **100** **Correct**

[illegible]



ID	Item	Estimated Value (€)	Actual Value (€)	Delta
001	Product A - Standard Edition (Qty: 100)	1,000,000.00	980,000.00	-20,000.00
002	Product A - Premium Edition (Qty: 50)	500,000.00	510,000.00	10,000.00
003	Product B - Basic Configuration	2,500,000.00	2,450,000.00	-50,000.00
004	Product B - Enterprise Configuration (Qty: 20)	100,000,000.00	102,000,000.00	2,000,000.00
005	Product C - Specialized Module (Qty: 30)	750,000.00	760,000.00	10,000.00
006	Product C - Add-on Services (Qty: 15)	450,000.00	440,000.00	-10,000.00
007	Product D - Core System (Qty: 80)	800,000.00	810,000.00	10,000.00
008	Product D - Integration Services (Qty: 40)	400,000.00	390,000.00	-10,000.00
009	Product E - Mobile App (Qty: 120)	1,200,000.00	1,180,000.00	-20,000.00
010	Product E - Backend Infrastructure (Qty: 60)	600,000.00	610,000.00	10,000.00
011	Service X - Consulting (Hours: 500)	500,000.00	520,000.00	20,000.00
012	Service X - Training (Hours: 200)	200,000.00	190,000.00	-10,000.00
013	Service Y - Support (Hours: 1000)	1,000,000.00	1,050,000.00	50,000.00
014	Service Y - Maintenance (Hours: 500)	500,000.00	480,000.00	-20,000.00
015	Service Z - Development (Hours: 750)	750,000.00	760,000.00	10,000.00
016	Service Z - Testing (Hours: 300)	300,000.00	290,000.00	-10,000.00
017	Material M - Raw Materials (Qty: 1000)	1,000,000.00	1,020,000.00	20,000.00
018	Material M - Components (Qty: 500)	500,000.00	490,000.00	-10,000.00
019	Material N - Packaging (Qty: 2000)	2,000,000.00	1,980,000.00	-20,000.00
020	Material N - Logistics (Qty: 1000)	1,000,000.00	1,010,000.00	10,000.00
021	Material O - Labor (Hours: 1500)	1,500,000.00	1,520,000.00	20,000.00
022	Material O - Overhead (Hours: 750)	750,000.00	740,000.00	-10,000.00
023	Material P - Utilities (Hours: 500)	500,000.00	510,000.00	10,000.00
024	Material P - Insurance (Hours: 250)	250,000.00	240,000.00	-10,000.00
025	Material Q - Depreciation (Hours: 1000)	1,000,000.00	1,000,000.00	0.00
026	Material Q - Amortization (Hours: 500)	500,000.00	490,000.00	-10,000.00
027	Material R - Research (Hours: 1200)	1,200,000.00	1,210,000.00	10,000.00
028	Material R - Development (Hours: 600)	600,000.00	590,000.00	-10,000.00
029	Material S - Marketing (Hours: 800)	800,000.00	820,000.00	20,000.00
030	Material S - Sales (Hours: 400)	400,000.00	390,000.00	-10,000.00
031	Material T - Distribution (Hours: 1000)	1,000,000.00	1,010,000.00	10,000.00
032	Material T - Retail (Hours: 500)	500,000.00	490,000.00	-10,000.00
033	Material U - Customer Service (Hours: 1500)	1,500,000.00	1,520,000.00	20,000.00
034	Material U - Feedback (Hours: 750)	750,000.00	740,000.00	-10,000.00
035	Material V - Compliance (Hours: 1000)	1,000,000.00	1,000,000.00	0.00
036	Material V - Legal (Hours: 500)	500,000.00	490,000.00	-10,000.00
037	Material W - Security (Hours: 1200)	1,200,000.00	1,210,000.00	10,000.00
038	Material W - Audit (Hours: 600)	600,000.00	590,000.00	-10,000.00
039	Material X - Quality Control (Hours: 1000)	1,000,000.00	1,010,000.00	10,000.00
040	Material X - Inspection (Hours: 500)	500,000.00	490,000.00	-10,000.00
041	Material Y - Certification (Hours: 800)	800,000.00	820,000.00	20,000.00
042	Material Y - Accreditation (Hours: 400)	400,000.00	390,000.00	-10,000.00
043	Material Z - Sustainability (Hours: 1000)	1,000,000.00	1,000,000.00	0.00
044	Material Z - Reporting (Hours: 500)	500,000.00	490,000.00	-10,000.00
045	Material AA - Innovation (Hours: 1200)	1,200,000.00	1,210,000.00	10,000.00
046	Material AA - Research (Hours: 600)	600,000.00	590,000.00	-10,000.00
047	Material AB - Development (Hours: 1000)	1,000,000.00	1,010,000.00	10,000.00
048	Material AB - Testing (Hours: 500)	500,000.00	490,000.00	-10,000.00
049	Material AC - Deployment (Hours: 800)	800,000.00	820,000.00	20,000.00
050	Material AC - Support (Hours: 400)	400,000.00	390,000.00	-10,000.00
051	Material AD - Maintenance (Hours: 1000)	1,000,000.00	1,000,000.00	0.00
052	Material AD - Upgrades (Hours: 500)	500,000.00	490,000.00	-10,000.00
053	Material AE - Optimization (Hours: 1200)	1,200,000.00	1,210,000.00	10,000.00
054	Material AE - Performance (Hours: 600)	600,000.00	590,000.00	-10,000.00
055	Material AF - Scalability (Hours: 1000)	1,000,000.00	1,010,000.00	10,000.00





ST	POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE (POS)	POSREDOVANJE POSREDOVANJE (POS)	POSREDOVANJE (POS)
100	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE
100	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE
100	POSREDOVANJE POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE
100	POSREDOVANJE POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE
100	POSREDOVANJE POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE
100	POSREDOVANJE POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE
100	POSREDOVANJE POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE
100	POSREDOVANJE POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE
POSREDOVANJE		POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE	POSREDOVANJE POSREDOVANJE

POSREDOVANJE POSREDOVANJE

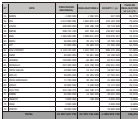




Annexe B: Situation d'exécution des programmes à la fin de l'année 2020

ST	PROG	Programme Exécution	Programme Exécution	Programme Exécution	Programme Exécution
1	PROG1	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
2	PROG2	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
3	PROG3	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
4	PROG4	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
5	PROG5	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
6	PROG6	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
7	PROG7	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
8	PROG8	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
9	PROG9	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
10	PROG10	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
11	PROG11	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
12	PROG12	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
13	PROG13	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
14	PROG14	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
15	PROG15	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
16	PROG16	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
17	PROG17	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
18	PROG18	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
19	PROG19	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
20	PROG20	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
21	PROG21	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
22	PROG22	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
23	PROG23	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
24	PROG24	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
25	PROG25	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
26	PROG26	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
27	PROG27	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
28	PROG28	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
29	PROG29	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
30	PROG30	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
31	PROG31	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
32	PROG32	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
33	PROG33	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
34	PROG34	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
35	PROG35	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
36	PROG36	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
37	PROG37	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
38	PROG38	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
39	PROG39	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
40	PROG40	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
41	PROG41	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
42	PROG42	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
43	PROG43	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
44	PROG44	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
45	PROG45	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
46	PROG46	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
47	PROG47	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
48	PROG48	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
49	PROG49	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000
50	PROG50	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000



[illegible]





ID#	Category	Manufacturer Name (A)	Manufacturer (B)	Product Name (C)	Total Sales (USD) (D)
101	Electronics	Apple Inc. (USA)	Apple Inc. (USA)	iPhone 15 Pro	\$1,200,000
102	Electronics	Samsung Electronics (Korea)	Samsung Electronics (Korea)	Galaxy S24 Ultra	\$950,000
103	Electronics	Google LLC (USA)	Google LLC (USA)	Pixel 8 Pro	\$780,000
104	Electronics	Microsoft Corporation (USA)	Microsoft Corporation (USA)	Surface Pro 9	\$650,000
105	Electronics	Amazon.com (USA)	Amazon.com (USA)	Kindle Paperwhite	\$520,000
106	Electronics	Facebook Inc. (USA)	Facebook Inc. (USA)	Meta Quest 3	\$880,000
107	Electronics	Twitter Inc. (USA)	Twitter Inc. (USA)	Twitter Space	\$410,000
108	Electronics	LinkedIn Corporation (USA)	LinkedIn Corporation (USA)	LinkedIn Premium	\$390,000
109	Electronics	Google LLC (USA)	Google LLC (USA)	Google Assistant	\$720,000
110	Electronics	Apple Inc. (USA)	Apple Inc. (USA)	Apple Watch Series 9	\$1,100,000
111	Electronics	Samsung Electronics (Korea)	Samsung Electronics (Korea)	Galaxy Z Fold 5	\$980,000
112	Electronics	Google LLC (USA)	Google LLC (USA)	Pixel Fold	\$850,000
113	Electronics	Microsoft Corporation (USA)	Microsoft Corporation (USA)	Surface Laptop 5	\$700,000
114	Electronics	Amazon.com (USA)	Amazon.com (USA)	Kindle Oasis	\$580,000
115	Electronics	Facebook Inc. (USA)	Facebook Inc. (USA)	Meta Quest 2	\$820,000
116	Electronics	Twitter Inc. (USA)	Twitter Inc. (USA)	Twitter Premium	\$450,000
117	Electronics	LinkedIn Corporation (USA)	LinkedIn Corporation (USA)	LinkedIn Learning	\$420,000
118	Electronics	Google LLC (USA)	Google LLC (USA)	Google Pixel Watch	\$750,000
119	Electronics	Apple Inc. (USA)	Apple Inc. (USA)	Apple AirPods Pro	\$680,000
120	Electronics	Samsung Electronics (Korea)	Samsung Electronics (Korea)	Galaxy Buds2 Pro	\$550,000
121	Electronics	Google LLC (USA)	Google LLC (USA)	Pixel Buds Pro	\$480,000
122	Electronics	Microsoft Corporation (USA)	Microsoft Corporation (USA)	Surface Headset	\$380,000
123	Electronics	Amazon.com (USA)	Amazon.com (USA)	Kindle Fire HD	\$500,000
124	Electronics	Facebook Inc. (USA)	Facebook Inc. (USA)	Meta Quest Pro	\$920,000
125	Electronics	Twitter Inc. (USA)	Twitter Inc. (USA)	Twitter Premium+	\$470,000
126	Electronics	LinkedIn Corporation (USA)	LinkedIn Corporation (USA)	LinkedIn Sales Navigator	\$440,000
127	Electronics	Google LLC (USA)	Google LLC (USA)	Google Pixel Fold	\$880,000
128	Electronics	Apple Inc. (USA)	Apple Inc. (USA)	Apple Watch Ultra	\$1,300,000
129	Electronics	Samsung Electronics (Korea)	Samsung Electronics (Korea)	Galaxy Z Flip 5	\$800,000
130	Electronics	Google LLC (USA)	Google LLC (USA)	Pixel Fold	\$850,000
131	Electronics	Microsoft Corporation (USA)	Microsoft Corporation (USA)	Surface Laptop 5	\$700,000
132	Electronics	Amazon.com (USA)	Amazon.com (USA)	Kindle Oasis	\$580,000
133	Electronics	Facebook Inc. (USA)	Facebook Inc. (USA)	Meta Quest 2	\$820,000
134	Electronics	Twitter Inc. (USA)	Twitter Inc. (USA)	Twitter Premium	\$450,000
135	Electronics	LinkedIn Corporation (USA)	LinkedIn Corporation (USA)	LinkedIn Learning	\$420,000
136	Electronics	Google LLC (USA)	Google LLC (USA)	Google Pixel Watch	\$750,000
137	Electronics	Apple Inc. (USA)	Apple Inc. (USA)	Apple AirPods Pro	\$680,000
138	Electronics	Samsung Electronics (Korea)	Samsung Electronics (Korea)	Galaxy Buds2 Pro	\$550,000
139	Electronics	Google LLC (USA)	Google LLC (USA)	Pixel Buds Pro	\$480,000
140	Electronics	Microsoft Corporation (USA)	Microsoft Corporation (USA)	Surface Headset	\$380,000
141	Electronics	Amazon.com (USA)	Amazon.com (USA)	Kindle Fire HD	\$500,000
142	Electronics	Facebook Inc. (USA)	Facebook Inc. (USA)	Meta Quest Pro	\$920,000
143	Electronics	Twitter Inc. (USA)	Twitter Inc. (USA)	Twitter Premium+	\$470,000
144	Electronics	LinkedIn Corporation (USA)	LinkedIn Corporation (USA)	LinkedIn Sales Navigator	\$440,000
145	Electronics	Google LLC (USA)	Google LLC (USA)	Google Pixel Fold	\$880,000
146	Electronics	Apple Inc. (USA)	Apple Inc. (USA)	Apple Watch Ultra	\$1,300,000
147	Electronics	Samsung Electronics (Korea)	Samsung Electronics (Korea)	Galaxy Z Flip 5	\$800,000
148	Electronics	Google LLC (USA)	Google LLC (USA)	Pixel Fold	\$850,000
149	Electronics	Microsoft Corporation (USA)	Microsoft Corporation (USA)	Surface Laptop 5	\$700,000
150	Electronics	Amazon.com (USA)	Amazon.com (USA)	Kindle Oasis	\$580,000

[illegible]



Annexe 2: Résultats Investigatives à fin décembre 2021

EPN et Structures Associatives ayant réalisé les résultats Investigatives les plus élevés

(en 000)

N°	EPN	Associations agréées	Associations reconnues	Associations à reconnaître
1	EPN1	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
2	EPN2	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
3	EPN3	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
4	EPN4	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
5	EPN5	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
TOTAL		100 000 000 000	100 000 000 000	100 000 000 000

(Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION)

EPN ayant réalisé les résultats Investigatives les plus faibles

(en 000)

N°	EPN	Associations agréées	Associations reconnues	Associations à reconnaître
1	EPN1	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
2	EPN2	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
3	EPN3	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
4	EPN4	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
5	EPN5	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
TOTAL		100 000 000 000	100 000 000 000	100 000 000 000

(Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION)

EPN : PERFORMANCE EN MATIÈRE DE RECouvreMENT DE RESSOURCES PROPRES

EPN les plus performantes

(en 000 000)

N°	EPN	Recouvrement des ressources propres (R)	Recouvrement des ressources propres (R)	Taux (R/CR)
1	EPN1	100 000 000	100 000 000	100%
2	EPN2	100 000 000	100 000 000	100%
3	EPN3	100 000 000	100 000 000	100%
4	EPN4	100 000 000	100 000 000	100%
5	EPN5	100 000 000	100 000 000	100%
TOTAL		100 000 000	100 000 000	100%

(Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION)

EPN les moins performantes

(en 000 000)

N°	EPN	Recouvrement des ressources propres (R)	Recouvrement des ressources propres (R)	Taux (R/CR)
1	EPN1	100 000 000	100 000 000	100%
2	EPN2	100 000 000	100 000 000	100%
3	EPN3	100 000 000	100 000 000	100%
4	EPN4	100 000 000	100 000 000	100%
5	EPN5	100 000 000	100 000 000	100%
TOTAL		100 000 000	100 000 000	100%

(Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION)





Annexe B: Point de la tenue des réunions des organes de la gouvernance des EPN

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA TENUE DES RÉUNIONS DES COORDONNÉS À FIN DÉCEMBRE 2023

Structure de coordination (niveau)	Des EPNs	EPNs coordonnées	Taux
Niveau local (niveau)	7	EPN 1, EPN 2, EPN 3, EPN 4, EPN 5, EPN 6, EPN 7, EPN 8	100%
Niveau (2) (niveau)	1	EPN 9, EPN 10, EPN 11	100%
Niveau (3) (niveau)	1	EPN 12, EPN 13, EPN 14, EPN 15, EPN 16	100%
Niveau (4) (niveau)	12	EPN 17, EPN 18, EPN 19, EPN 20, EPN 21, EPN 22, EPN 23, EPN 24, EPN 25, EPN 26, EPN 27, EPN 28, EPN 29, EPN 30, EPN 31, EPN 32, EPN 33, EPN 34, EPN 35, EPN 36, EPN 37, EPN 38, EPN 39, EPN 40, EPN 41, EPN 42, EPN 43, EPN 44, EPN 45, EPN 46, EPN 47, EPN 48, EPN 49, EPN 50, EPN 51, EPN 52, EPN 53, EPN 54, EPN 55, EPN 56, EPN 57, EPN 58, EPN 59, EPN 60, EPN 61, EPN 62, EPN 63, EPN 64, EPN 65, EPN 66, EPN 67, EPN 68, EPN 69, EPN 70, EPN 71, EPN 72, EPN 73, EPN 74, EPN 75, EPN 76, EPN 77, EPN 78, EPN 79, EPN 80, EPN 81, EPN 82, EPN 83, EPN 84, EPN 85, EPN 86, EPN 87, EPN 88, EPN 89, EPN 90, EPN 91, EPN 92, EPN 93, EPN 94, EPN 95, EPN 96, EPN 97, EPN 98, EPN 99, EPN 100	100%
Niveau (5) (niveau de général)	1	EPN 101, EPN 102, EPN 103, EPN 104, EPN 105	100%
TOTAL	101		100%

Source : ANS/DEF/2023

EPN NE DISPONANT PLUS DE CONSEIL DE GESTION À FIN DÉCEMBRE 2023

N°	Noms	Présentation	Statut EPN	Statut des des EPNs
1	EPN 106	Niveau Régional des EPNs Coordonnées de l'ANR/DEF	EPN	Non
2	EPN 107	Niveau Régional des EPNs Coordonnées de l'ANR/DEF	EPN	Non

Source : ANS/DEF/2023

Observation : Conformément à leurs statuts de création respectifs, les 10 structures mentionnées ne sont pas dotées de Conseils de Gestion.

Document à usage interne du Centre National d'Appui à la Gestion des Structures de Gestion







MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



GOVERNMENT OF IRELAND

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

